

MANIFESTE ET CHANTIERS DE L'ENTREPRENALISME

Tous entreprenants !

Une nouvelle dimension de la citoyenneté au cœur du renouveau républicain

par Léonidas Kalogeropoulos



SOMMAIRE

Synthèse 7

I. De l'esprit d'entreprendre à l'« entreprenalisme » 7

II. Les chantiers de l'entreprenalisme : les solutions découlant d'une approche entreprenante des défis de la société française 8

Avant-propos 11

Photographie de la dynamique entrepreneuriale en France 12

La galaxie des réseaux... 13

Une multitude d'évènements consacrant l'esprit d'entreprise 13

Le soutien à l'entrepreneuriat en action... 14

Quand l'esprit d'entreprise souffle dans les médias... 14

De l'esprit d'entreprendre à « l'entreprenalisme » 17

I. Qu'est ce que l'esprit d'entreprendre ? 17

1. La conscience citoyenne et la responsabilité individuelle 17

2. Tous entrepreneurs ! : l'élaboration d'un projet concret 17

3. L'opiniâtreté dans l'action, ou la foi dans le travail 18

4. Les entrepreneurs : la prise de risque en renfort de la créativité 18

5. La responsabilisante confrontation au réel 18

6. La dimension citoyenne de la démarche entrepreneuriale ou la source de la richesse de la Nation 19

7. La formidable éclosion de l'esprit d'entreprendre en France 20

II. L'esprit d'entreprendre au cœur des ambitions sous-jacentes de la Nation française 22

1. Exploration de l'exigence française 22

2. L'esprit d'entreprise, héritier des combats pour l'émancipation des femmes et des hommes face à tous les déterminismes 22

3. L'esprit des Lumières et l'esprit d'entreprendre complémentaires pour conduire à l'émancipation des citoyens 23

4. L'esprit d'entreprise comme stimulateur de la création de richesses 24

5. Comment la dynamique entrepreneuriale transforme notre pays 25

6. Donner du sens aux réformes dont la France a besoin 26

7. L'ambition française et le libéralisme 27

8. Surmonter le malentendu sémantique autour du mot « libéralisme » pour prévenir la confusion des idées 28

III. L'entrepreneurialisme : une conception de la nation autant qu'une méthode de pilotage économique et politique	29	Articles scientifiques et articles de presse	56
1. L'entrepreneurialisme : cousin très républicain du libéralisme	29		
2. Liberté d'entreprendre <i>versus</i> droit d'entreprendre	31		57
3. Réguler l'économie pour préserver le potentiel entrepreneurial	31		
4. Transcender une image rétrograde et conservatrice de l'entreprise	32		57
5. Le développement de l'entrepreneuriat a transformé le paysage politique français	32		
6. Transformer la relation entre l'État et la Nation	34		59
7. Le contrat social sous-jacent ou la voie la plus salutaire vers l'affirmation d'une identité française	36		
8. Vers un capitalisme entrepreneurial	36		61
9. Entrepreneuriat et accompagnement social	37		
Annexes			62
Lettre de mission			
Courrier au Défenseur des Droits			
Réponse du Défenseur des Droits			
Léonidas Kalogeropoulos			
Les chantiers de l'entrepreneurialisme : les solutions découlant d'une approche entreprenante des défis de la société française	41		
I. La stimulation de l'esprit d'entreprendre dans tous les registres de la vie sociale	43		
1. À l'école - Le journal d'entreprise numérique individuel	43		
2. Valoriser par l'art l'esprit d'entreprise dans la société française	43		
3. Mise en exergue des valeurs entrepreneuriales dans les médias	43		
4. Encourager l'esprit d'entreprendre des fonctionnaires	44		
5. Insuffler l'esprit d'entreprendre dans la Fonction publique	44		
6. Le label des « bourses de l'entrepreneuriat » et leur soutien	45		
7. Le site Internet « Tous entreprenants ! »	45		
8. Création d'un label « Bienvenue aux entrepreneurs »	45		
9. Associer les Maisons des jeunes et de la culture à l'ensemble du tissu entrepreneurial local	46		
II. Mobiliser les entrepreneurs pour relever les grands défis de la société française	46		
1. La réunification de la France ou la reconstruction des banlieues	47		
2. Le panthéon des religions et de la laïcité	48		
3. La dynamisation du dialogue social au service de l'esprit d'entreprendre de tous les acteurs	49		
4. Définir les contours de la protection sociale d'une société entreprenante	49		
5. Valoriser partout le patrimoine de la France	50		
6. Faire émerger partout les projets créatifs locaux	50		
Conclusion	53		
Liste des personnes auditionnées	55		
Bibliographie	56		

Synthèse

I. De l'esprit d'entreprendre à l'« entreprenalisme »

On assiste en France à un **boom de l'entrepreneuriat sans précédent et sans équivalent**. En effet, on compte plus de 500 000 créations d'entreprises par an depuis 2009, date de la mise en place du régime d'auto entrepreneur. C'est le chiffre le plus élevé de création d'entreprises au niveau européen, et notre pays est leader en Europe des créations de start-up.

Cet esprit d'entreprendre se propage au-delà des seuls entrepreneurs : les Français sont séduits par l'envie de prendre leur destin en main, de s'en remettre moins à l'État, de devenir « entrepreneurs de leur propre vie ». **Tous les Français sont concernés** par cette vague entrepreneuriale : les étudiants, les salariés (intrapreneurs), les femmes, les retraités, les demandeurs d'emploi, les zones rurales, les zones urbaines, tous les secteurs économiques...

Des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise et de promotion de l'entrepreneuriat se structurent sur tout le territoire. Les sources de financement se multiplient. De plus en plus d'événements consacrant l'entrepreneuriat ont lieu, relayés par tous les médias.

L'esprit d'entreprendre est devenu la nouvelle valeur consensuelle qui « fait Nation ». Elle dépasse les clivages politiques et elle consacre des valeurs essentielles qui tracent les nouveaux contours d'une citoyenneté concrète et engagée, s'inscrivant dans le sillage de l'ambition émancipatrice de la Révolution française.

Tous entrepreneurs !

Les caractéristiques de l'esprit d'entreprendre s'articulent autour de cinq axes majeurs. Les trois premiers façonnent les esprits « entrepreneurs » tandis que les deux derniers caractérisent les entrepreneurs :

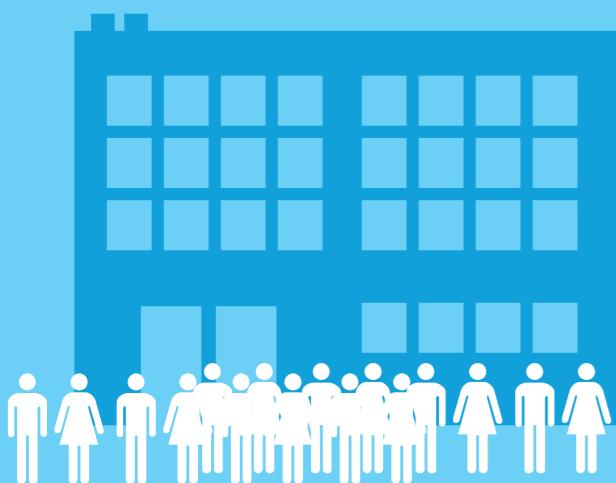
- la curiosité au monde environnant et la responsabilité individuelle pour agir ;
- l'élaboration d'un projet concret ;
- la persévérance indispensable à toute réussite ;
- le goût de la prise de risque en renfort de la créativité ;
- la confrontation aux contraintes du monde « réel ».

C'est cet esprit d'entreprise de tous les Français qui constitue la richesse de la Nation – et non pas l'État – et sa stimulation permettra de redonner du sens aux réformes dont la France a besoin. C'est l'ambition de l'entreprenalisme, cousin républicain du libéralisme.

De fait, **l'entreprenalisme ne se confond pas avec le libéralisme pour une raison essentielle : la République se veut porteuse d'un projet fédrateur**. L'entreprenalisme cherche avant tout à insuffler, au travers de l'esprit d'entreprise, **la réactivation de notre ambition collective d'émancipation des hommes, qui s'est d'abord incarnée dans l'Esprit des Lumières (l'école, la laïcité...), et qui est complétée aujourd'hui par l'Esprit d'entreprise**.

La France républicaine est méfiante à l'égard du libéralisme, parce qu'elle s'est construite autour de l'intuition d'Ernest Renan, selon qui « *l'Homme ne s'improvise pas* », comme semblent le prétendre les tenants d'un libéralisme absolu. Des structures sont nécessaires pour accompagner cette mutation salutaire vers une République entreprenante fondée sur le dynamisme de citoyens entreprenants : **elles doivent encourager, stimuler, concilier l'esprit d'entreprise de tous les citoyens**.

À l'inverse, celles qui découragent, entravent, brident et complexifient, doivent être remises en cause pour prévenir les abus de position dominante et veiller à ce que la promesse entrepreneuriale ne se fracasse pas sur des accidents de la vie qui n'auraient pas été convenablement anticipés.



Et cette ambition ne se dissout pas dans un libéralisme absolu, contraire à notre contrat social, qui considérerait toute règle comme inutile, voulant plonger tous les citoyens dans un grand bain déstructuré supposé faire émerger les plus méritants, alors que souvent, seuls les plus puissants en tirent parti.

Pour se démarquer de ce libéralisme dans lequel les Français ne se reconnaissent pas, l'entrepreneurialisme a pour ambition de fédérer des femmes et des hommes de gauche et de droite unis par la conviction que l'esprit d'entreprise des citoyens est le fondement de la richesse de la Nation ; pour le développer, les règles inutiles et parasites doivent être remises en cause et les règles qui structurent cette dynamique entrepreneuriale doivent être pensées et encouragées.

Cet élan entrepreneurial est le chemin le plus prometteur vers le retour au plein emploi, qui offre en lui-même les plus solides garanties sociales qui puissent être apportées à notre pays.

L'entrepreneurialisme donne un nom aux mutations politiques insufflées par cet élan entrepreneurial, en désignant les convergences qui rassemblent désormais les deux tiers des représentants politiques – au-delà des postures partisanes – et environ 8 français sur 10 selon les enseignements de différents sondages¹. Il est annonciateur d'un nouveau capitalisme entrepreneurial, correspondant à la valorisation aux yeux des Français des vertus des entrepreneurs.

Sous cette impulsion vertueuse, l'État peut retrouver son rôle de régulateur entre les énergies entrepreneuriales concurrentes afin qu'elles puissent se développer de manière complémentaire au service de l'intérêt général, et pour s'assurer que ceux qui prennent des risques nouveaux ne seront pas laissés de côté en cas d'accident.

II. Les chantiers de l'entrepreneurialisme : les solutions découlant d'une approche entreprenante des défis de la société française

Plus que jamais, les entrepreneurs doivent faire la démonstration de leur apport à l'intérêt général de notre pays en s'emparant des défis les plus angoissants de la société française, et en proposant leurs solutions concrètes et innovantes.

Traditionnellement, **les entrepreneurs** interviennent dans la vie économique en répondant à des appels **d'offres**. Par cette méthode, il est nécessaire que les entrepreneurs fassent **la démonstration de leur capacité à innover** et à faire avancer notre pays afin de permettre l'émergence d'**une nouvelle relation liant l'État et la Nation**.

Les appels à projets seront rendus publics et soumis à consultation, avant d'être lancés à l'automne, permettant de **stimuler l'esprit d'entreprise dans tous les registres de la vie sociale**, en s'articulant autour de plusieurs thématiques concrètes :

Au profit de l'esprit d'entreprendre

- À l'école : la mise en place d'un journal numérique d'entreprise individuel
- La valorisation par l'art de l'esprit d'entreprise
- La mise en exergue des valeurs entrepreneuriales dans les médias
- Insuffler l'esprit d'entreprendre dans la fonction publique
- La création d'un label des « bourses de l'entreprenariat »
- La création d'un site Internet Tous entrepreneurs !
- La création d'un label « Bienvenue aux entrepreneurs ! »

1. 88 % des Français affirment que l'esprit d'entreprise est une valeur positive qu'il faut encourager selon le sondage exclusif d'Opinion Way pour Médiation & Arguments - « L'esprit d'entreprise et les Français », réalisé sur un échantillon de 1 024 personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, interrogées les 18 et 19 décembre 2013.

- Associer les Maisons des jeunes et de la culture au tissu entrepreneurial local
- Développer avec la presse régionale des rubriques « appel à projets »
- La mise en place d'un observatoire national de l'entreprenariat

Au service de l'intérêt général

- La réunification de la France ou la reconstruction des banlieues
- Le panthéon des religions et de la laïcité
- La dynamisation du dialogue social au service de l'esprit d'entreprendre de tous les entreprenants de l'entreprise
- Définir les contours de la protection sociale d'une société entreprenante
- Valoriser partout le patrimoine de la France
- Faire émerger partout les projets créatifs locaux



Avant-propos

Un vent entrepreneurial nouveau souffle dans notre pays, dans toutes les strates de la société française, entraînant des mutations profondes dans l'environnement politique, social... et patronal.

Être entrepreneur, ce n'est plus le propre d'une caste isolée du reste de la Nation. C'est une dynamique de plus en plus partagée par des dizaines de milliers de Français qui se lancent dans l'aventure, considérés par les entreprises « installées » comme les partenaires naturels d'une chaîne entrepreneuriale qui réveille notre pays, constituant le terreau fécond d'une prospérité collective et de la compréhension partagée des mutations dont notre pays a besoin.

C'est un tissu entrepreneurial nouveau qui se dessine, éloigné des habitudes d'un « patronat régulier », animé par des réflexes de castes, pour devenir un « patronat séculier », diffusant les valeurs positives de l'entreprenariat, partout dans la société française. Ces valeurs sont constitutives d'une dimension enthousiasmante de la citoyenneté et elles transforment déjà notre République par une dynamique venue de ces centaines de milliers de Français et de Françaises désireux d'être « entreprenants » en étant porteurs de projets concrets qu'ils veulent faire émerger.

Que l'analyse de ces phénomènes ait été confiée par le président du MEDEF au porte-parole d'un collectif appelé « David contre Goliath », qui est mobilisé contre les abus de positions dominantes, les barrières à l'entrée et qui défend les « nouveaux entrants » dans l'audiovisuel, les télécoms, la santé, le bâtiment, la justice... en dit long sur les nouveaux liens qui unissent les entreprises existantes et les entreprises naissantes ou en développement.

Ce fil d'Ariane de l'esprit d'entreprendre unit les citoyens dans l'amour du concret, dans la volonté de réalisation de projets jusqu'à leur terme.

Cet esprit d'entreprendre qui nous fédère, qui se diffuse, qui gagne les cœurs et les idées, caractérise ceux qui « savent avoir fait de grandes choses ensemble et qui veulent en faire encore », selon la définition que donne Ernest Renan de la Nation. C'est une nouvelle Nation entreprenante qui prend forme sous nos yeux.

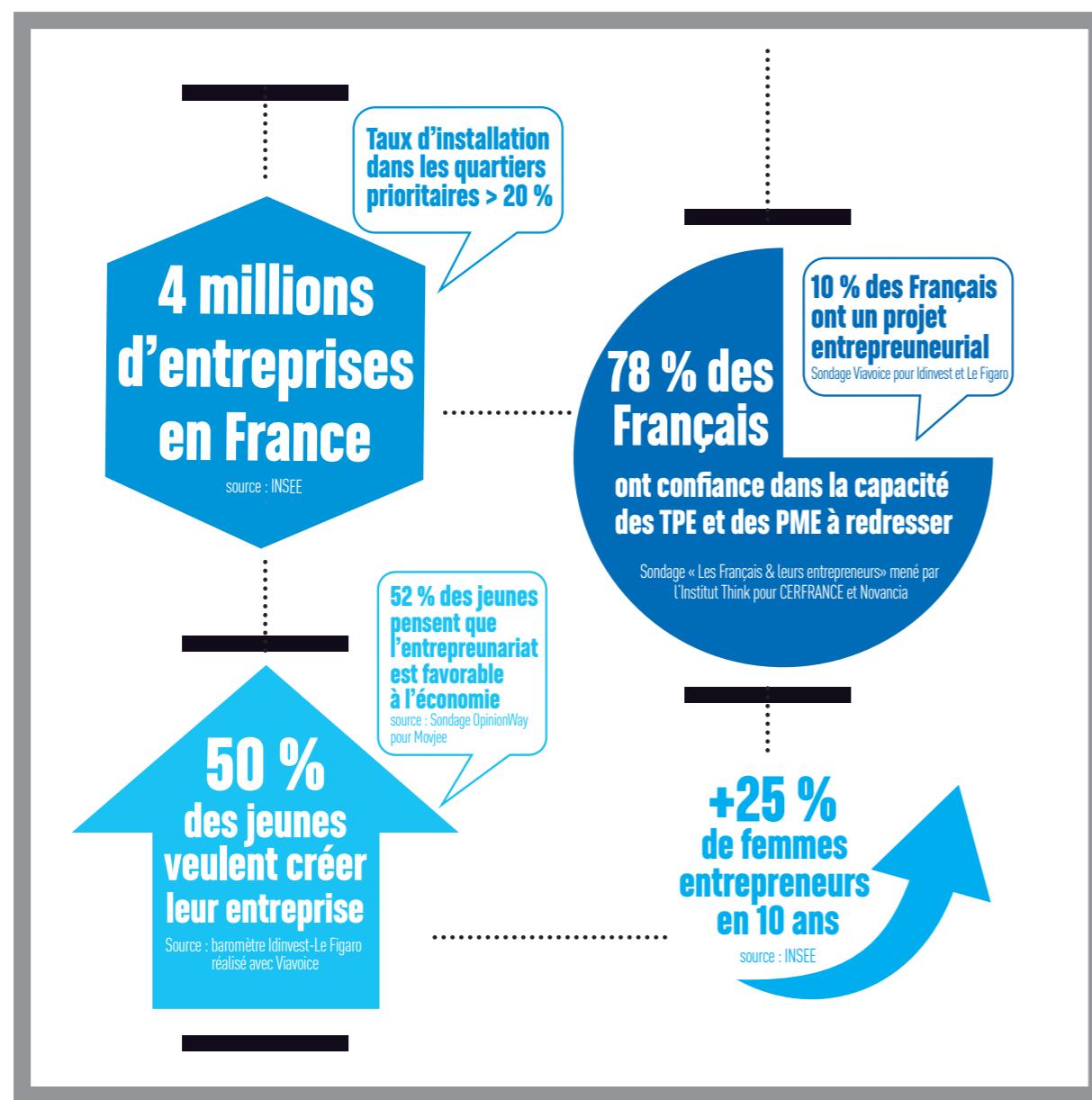
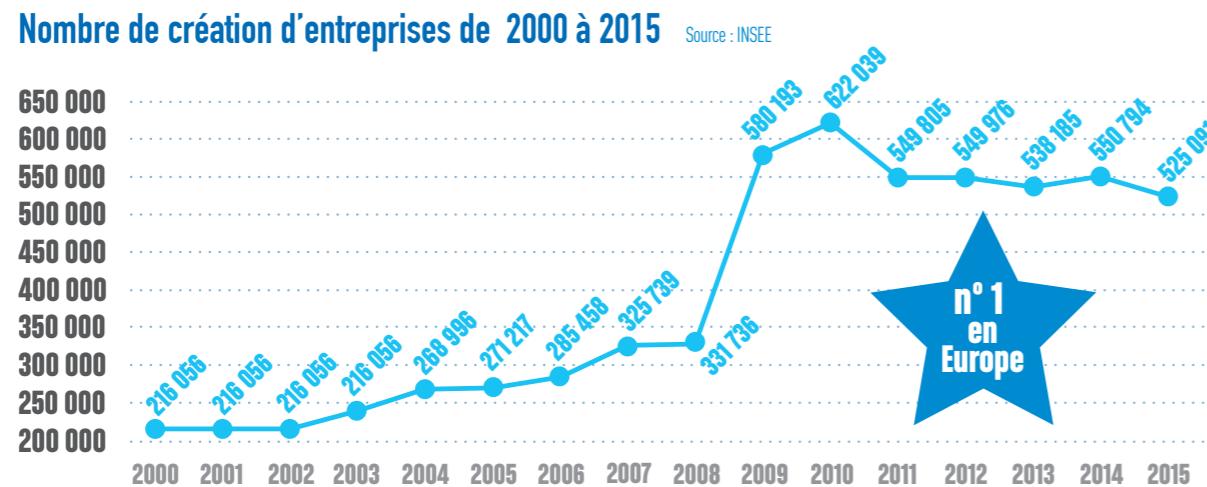
Tracer les contours des idées qui génèrent de la prospérité, pour les partager le plus largement possible, pour « qu'entreprendre sa vie »² conduise à entreprendre les solutions à tous les défis de la société française : c'est l'enjeu de ce manifeste et de ces chantiers.

Les entrepreneurs n'attendent pas. Ils sont impatients par nature. Une république entreprenante n'a besoin d'aucune échéance électorale. Elle a besoin d'entrepreneurs et d'une Nation d'entreprenants. Elle est à notre portée et ce sont les outils idéologiques et méthodologiques pour la mettre en mouvement qu'il nous a été demandé d'explorer³.

2. Pierre Gattaz, (2016) « La France de tous les possibles », éd. Débats Publics, 2016.

3. Lettre de mission du 17 février 2016, en annexe.

Photographie de la dynamique entrepreneuriale en France



La galaxie des réseaux...

... d'accompagnement à la création d'entreprise



100 000 entrepreneurs
Transmettre la culture d'entreprise



juniorEntreprises
Révélateurs d'esprit d'entreprise



... institutionnels

bpifrance



CCI DE FRANCE



Une multitude d'évènements consacrant l'esprit d'entreprise



Le soutien à l'entrepreneuriat en action...

... Les dispositifs existants émaillent tout le territoire



Les sources de financement, du public au participatif...



Quand l'esprit d'entreprise souffle dans les médias...



... jusque dans la société civile...



De l'esprit d'entreprendre à « l'entreprenalisme »

I. Qu'est ce que l'esprit d'entreprendre ?

L'esprit d'entreprendre, c'est un état d'esprit et non le propre d'un staut, c'est une attitude face au monde, à la société qui nous entoure et dont les caractéristiques ont été très improprement décrites par la science économique. Avoir décrit les mécanismes économiques comme l'articulation de la poursuite des intérêts égoïstes de chacun, c'est d'abord n'avoir observé que la superficialité des relations sociales et ensuite, c'est s'être privé de cerner l'essentiel des ressorts entrepreneuriaux. Par ces analyses caricaturales, on s'est coupé de la capacité à encourager pleinement l'esprit d'entreprendre, autant qu'on s'est privé de la capacité à constater que l'épanouissement de l'esprit d'entreprise peut être inhibé par l'environnement social et les cadres politiques, juridiques et fiscaux.

Comprendre les contours de la démarche entrepreneuriale est essentiel pour cerner les composantes de la dynamique qui s'est enclenchée dans notre pays et pour l'amplifier.

Il y a cinq paliers dans une démarche entrepreneuriale :

1. La conscience citoyenne et la responsabilité individuelle

La première étape quand on engage une démarche entrepreneuriale consiste à être intéressé par le monde environnant, à être curieux de ce qui s'y passe, à être attentif à ses besoins et à se sentir concerné par la recherche de solutions aux besoins auxquels on est sensible.

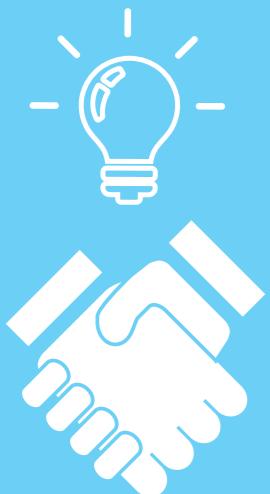
Entreprendre, c'est ne pas passer à côté des besoins, des problèmes, des défauts, des insuffisances que l'on perçoit en considérant que l'on n'est pas concerné ; c'est au contraire penser que l'on peut, que l'on doit, soi-même, faire quelque chose pour répondre aux besoins présents dans son environnement, pour traiter un problème, pour apporter une solution, pour satisfaire une attente, pour combler une carence. C'est se sentir concerné, impliqué, responsable.

Cette inclination, qui consiste à se sentir investi d'un rôle actif, est une première étape de responsabilité individuelle. « C'est à moi de faire quelque chose » : cette voix intérieure est une composante essentielle dans l'éveil d'une conscience « entreprenante ». Toutefois, cette seule étape peut conduire à manifester, à avoir un engagement militant, à vouloir s'indigner, à protester, à se plaindre de l'État, du « système », de la société, à passer des nuits, assis ou debout, en conspuant le monde moderne, sans véritablement avoir entrepris un projet constructif pour aller au bout de la réponse qui pourrait être apportée à un besoin social. Ainsi, cette première étape de conscience citoyenne, quoique préalable nécessaire à une démarche entreprenante, n'y conduit pas nécessairement. Une démarche entreprenante suppose une dimension supplémentaire.

2. Tous entreprenants ! : l'élaboration d'un projet concret

Le second stade dans une démarche entreprenante consiste à concevoir précisément le rôle que l'on entend jouer pour participer à un projet concret, qui apporte une réponse tangible aux besoins que l'on veut satisfaire.

On peut vouloir suivre des études pour obtenir un diplôme et ainsi être apte à exercer un métier, s'engager dans une association, rechercher un poste dans des entreprises, passer des concours administratifs, se former pour acquérir une compétence... Mais aussi s'exercer à être un artiste accompli, rechercher des solutions techniques pour réaliser un produit, multiplier les rencontres avec des financiers pour lever des fonds...



Une fois que l'on a franchi la première étape d'une conscience individuelle affirmée, la seconde étape consiste à se sentir responsable pour devoir forger son projet de manière tangible, et se préparer pour se doter des atouts pour l'accomplir.

Les « entrepreneurs » veulent du concret !

Ces deux premiers paliers sont constitutifs de toute individualité entreprenante.

On trouve des personnalités entreprenantes dans tous les registres de la vie économique et sociale. Des personnes qui ont conscience de leur rôle, de leur mission, de la fonction qu'elles remplissent et de la meilleure manière de la remplir de façon utile, efficace, optimale, impliquée, appliquée. On en rencontre dans les entreprises, dans la fonction publique, dans les associations, chez les indépendants, les artisans, les élus, les retraités ; les « entrepreneurs » sont les facteurs multiplicateurs indispensables à toute réussite collective. Dans une entreprise, ils ne sont pas que de simples exécutants, ils amplifient le projet entrepreneurial en le relayant dans leurs actions, par leur implication, leur application, leurs ambitions et leurs performances.

3. L'opiniâtreté dans l'action, ou la foi dans le travail

La soif du concret pousse les esprits entreprenants à ne pas se contenter de parler de leur projet, d'en rêver, de demeurer dans l'abstraction. La volonté de passer à l'acte pousse à aller de l'avant sans limite, sans compter son temps, sans s'arrêter aux premiers obstacles, sans se décourager, sans se laisser divertir de son objectif. Cette volonté de réussir pousse à épouser les vertus du travail comme alliées indissociables de l'accomplissement de soi.

Le travail est l'atout indispensable à toute réussite entrepreneuriale.

4. Les entrepreneurs : la prise de risque en renfort de la créativité

Les entrepreneurs sont des « entrepreneurs » qui ont pris des risques en investissant leurs biens et leurs moyens, en risquant de tout perdre en cas d'échec pour donner vie à leur projet.

Ce sont ceux qui, forts de leur créativité, ont imaginé les contours d'une innovation, d'un concept, d'un service, d'un produit, d'un positionnement, d'une combinaison singulière de moyens techniques, juridiques, humains, financiers et qui, pétris d'une conviction individuelle et d'un projet qui s'impose à eux comme devant être tenté, font le choix de tout risquer pour faire réussir leur pari, pour accomplir leur projet.

Enfin, il faut ajouter une caractéristique propre aux entrepreneurs, qui découle de leur décision de créer leur activité, de leur choix de voler de leurs propres ailes, de la décision qu'ils ont prise de franchir le pas.

5. La responsabilisante confrontation au réel

La prise de risque a une vertu fondamentale : celle de contraindre à la prise en compte de la réalité, de confronter les entrepreneurs aux contraintes concrètes du monde économique réel, de n'avoir aucun moyen de se dérober aux échéances du monde tel qu'il est : les salaires à verser à la fin de chaque mois, les taxes à acquitter, le compte d'exploitation qui appelle le banquier à la vigilance, les aléas des impayés, les contraintes imposées par les clients, les dettes supportables et celles qui ne le sont pas, le choix de ses collaborateurs, l'entraînement et la motivation des équipes, la prospection des clients, l'exigence de se développer...

L'entrepreneur, le chef d'entreprise, a les pieds irrévocablement cimentés à la réalité, qui se rappelle à lui à chaque instant, et alors que le sens des responsabilités a été une pulsion initiale au moment de se lancer dans la réalisation d'un projet, sa mise en œuvre impose ensuite l'ancrage dans l'acceptation du poids des responsabilités permanentes !

Ces cinq caractéristiques d'un entrepreneur sont essentielles à cerner pour construire un environnement favorable à l'entrepreneuriat et pour comprendre la spécificité d'une démarche entrepreneuriale.

À cet égard, la formation initiale comme professionnelle constitue un levier décisif pour propager cette dynamique entrepreneuriale, en permettant à la fois de délivrer les compétences indispensables à tous les candidats à l'entrepreneuriat mais également d'assurer aux « décrocheurs » un accompagnement dédié vers l'entrepreneuriat pour qu'ils rejoignent les rangs des « accrocheurs ».

Prenons un exemple concret pour illustrer la spécificité d'une démarche entrepreneuriale :

On peut être jeune et constater que, quand on vit dans des zones urbaines périphériques mal desservies par les transports publics, l'acquisition du permis de conduire est un passeport indispensable pour travailler et pour conquérir son autonomie... mais un passeport très coûteux ! Au-delà des 20 heures de conduite obligatoires en auto-écoles, il n'est pas rare de devoir s'entraîner 20, 30, 40 heures supplémentaires avant d'acquérir ce précieux – et coûteux – sésame.

On peut s'en plaindre, on peut écrire des rapports, on peut conspuer le « système »... et on peut se demander si on ne peut pas trouver une solution à ce problème. La démarche entrepreneuriale est alors en marche !

On constate alors que les heures d'entraînement ne nécessitent qu'une voiture à double commande et pas obligatoirement un moniteur ; il suffit d'acquérir de tels véhicules d'occasion et de lancer leur location avec l'accompagnateur choisi par l'apprenti. Une entreprise est née ! Elle s'appelle Permis malin, elle a essaimé avec une quarantaine de succursales et a créé près de 100 emplois directs. Depuis 2009, près de 100 000 apprentis ont réussi à moindre coût leur permis de conduire grâce à ce système, et malgré la volonté tenace des auto-écoles de faire interdire cette concurrence, la volonté au moins aussi tenace de l'entrepreneur durant plus de 6 ans est venue à bout de ce corporatisme en convainquant le législateur d'autoriser cette activité dans la loi « Macron ».⁴

6. La dimension citoyenne de la démarche entrepreneuriale ou la source de la richesse de la Nation

La réalité des ressorts de l'esprit d'entreprendre est nécessaire à comprendre pour en mesurer la dimension citoyenne.

En effet, il est singulier de constater que personne ne contesterait que militer dans un parti pour faire baisser le prix du permis de conduire serait constitutif d'une démarche citoyenne et républicaine. En revanche, il semble que l'on puisse encore susciter la circonspection, voire une totale incompréhension, à défendre qu'entreprendre relève d'une démarche citoyenne, au moins aussi enrichissante pour l'intérêt général et la République que le militantisme politique ou associatif.

Éveiller la responsabilité individuelle, l'esprit critique, la faculté de jugement, c'est très bien, et c'est une étape nécessaire pour faire émerger des citoyens engagés. Mais pour passer à une démarche entrepreneuriale, il faut se livrer à l'exercice d'une recherche de solution concrète, tangible, matérielle qui passe par soi-même et par sa créativité.

Il convient dès lors de prendre conscience que la multiplicité des entreprises existantes répond à la très grande diversité des besoins sociaux auxquels ces entreprises apportent des réponses, de telle sorte qu'elles apportent en s'additionnant une réponse collective à l'intérêt général. Et l'addition – et la multiplication ! – des citoyens entreprenants et entrepreneurs est la plus certaine manière de livrer les défis collectifs à la recherche de solutions tangibles, de telle sorte que cette dynamique entreprenante se révèle comme constitutive de la richesse de la Nation.

Au regard de ces postulats, plus les citoyens prennent conscience de leur capacité à être les acteurs engagés à apporter des réponses aux défis qui les environnent, plus se multiplient les potentielles solutions dont la société s'enrichit.

4. On peut également citer l'exemple de la société française Tallano, dont le fondateur s'est engagé dans le développement d'un dispositif innovant d'aspirateur à particules de freins afin de lutter contre la pollution de l'air. D'autres s'en seraient simplement tenus à brandir des banderoles contre le réchauffement climatique.

Or, cette logique est symétriquement inverse à celle consistant à identifier des problèmes, des besoins, des défis, et à considérer que l'Europe, l'Etat, le ou la futur(e) Président(e) de la République, les collectivités locales, les taxes, les allocations... devraient y pourvoir, entretenant une lancinante revendication collective à voir l'Etat et les responsables politiques apporter des réponses, au lieu de mobiliser l'énergie entrepreneurante des citoyens pour créer des solutions et les mettre en œuvre.

La richesse de la Nation représente l'ensemble des besoins satisfaits par des entreprises, de telle sorte que les emplois créés sont la résultante des besoins auxquels des réponses concrètes sont apportées, et non pas un artifice de réponse à la nécessité de combattre le chômage. En d'autres termes, s'il existe du chômage, alors que les besoins sociaux sont innombrables, c'est parce qu'il existe une masse de besoins auxquels les entreprises et les esprits entrepreneurs ne s'attendent pas – ou pas assez –, et c'est en rendant de nouveaux besoins accessibles à la volonté entrepreneuriale que le chômage se résorbera. **En somme, le chômage est la manifestation d'une masse considérable de besoins non traités par le génie entrepreneurial de la Nation, et non pas un besoin spécifique à traiter en tant que tel.**

Si une masse considérable de besoins était remise dans le cycle vertueux du traitement entrepreneurial, cela réintégrerait une très grande proportion « d'entrepreneurs » dans le cycle productif de l'économie, rendant moins lourds les prélèvements dédiés à toutes les formes de traitement social du chômage, allégeant d'autant les charges des entreprises, leur permettant d'autant plus facilement de s'atteler à la prise en charge d'un éventail croissant de besoins pour boucler la spirale vertueuse vers le plein emploi.

7. La formidable éclosion de l'esprit d'entreprendre en France

Les entrepreneurs

Pour résumer, un entrepreneur est un individu :

- dont la conscience citoyenne le pousse à se sentir personnellement responsable de devoir trouver une réponse aux défis qu'il identifie ;
- qui a élaboré un projet concret ayant vocation à avoir une valeur en terme d'utilité sociale ;
- qui, en mobilisant sa capacité de travail, est opiniâtre dans l'action ;
- qui a pris le risque de miser sur la réussite du projet né de sa créativité, assumant à cette fin la responsabilité de se confronter à l'ensemble des contraintes de la réalité économique et juridique qui l'environne.

Il est indispensable d'identifier deux niveaux distincts dans cette définition, pour bien cerner la dynamique que l'on entend insuffler grâce aux vertus entrepreneuriales.

Les « entrepreneurs »

Les « entrepreneurs » sont l'avant-garde de la dynamique entrepreneuriale qui anime la France et qu'il s'agit d'amplifier. Mais les caractéristiques que l'on vient d'énoncer ne sont bien entendu pas uniquement celles d'un entrepreneur, au sens d'un chef d'entreprise détenteur d'un Kbis (sans compter qu'il existe des chefs d'entreprise au sens statutaire du terme, dont on serait en droit de douter qu'ils se caractérisent par certaines de ces vertus). La seule de ces caractéristiques qui désigne spécifiquement le statut d'entrepreneur est celle de la prise de risque intégrale pour la réussite d'un projet. Sinon, les autres dimensions de l'esprit d'entreprise que l'on a décomposées sont le propre des esprits entrepreneurs.

Les entrepreneurs sont aussi des conquérants, quand bien même ils n'ont pas créé leur boîte. Combien de commerciaux déterminés, combien de chercheurs opiniâtres, combien d'agents publics dévoués à leur mission, combien de collaborateurs qui se dépassent... ne sont-ils pas pourvus de cet esprit entrepreneur ? Les conquêtes impériales, ce n'est pas l'œuvre d'un Empereur seul, ce sont aussi des généraux d'Empire talentueux, ce sont aussi des grognards courageux.

Les « intrapreneurs »

Cette capacité à faire naître une nouvelle activité, une nouvelle filiale, à prospecter un nouveau marché, à tisser un nouveau partenariat au sein même de l'entreprise est le fait de collaborateurs qui savent porter l'innovation, le développement et le dépassement du modèle initial, faisant naître de nouvelles entreprises dans l'entreprise. Ces « intrapreneurs » sont une richesse qu'il faut savoir motiver, encourager, récompenser, et l'entreprise ne peut que gagner collectivement à les reconnaître individuellement.

Les entreprises

Le terme « entreprises » renvoie à la mobilisation quotidienne qui réside dans l'action des entrepreneurs et des « entrepreneurs », conjuguant leurs efforts pour le développement de leurs projets communs. C'est par définition l'ensemble des lieux de mobilisation collective, aux antipodes de la confrontation et de la lutte des classes.

L'esprit d'entreprise/d'entreprendre⁵ : Tous entrepreneurs !

La société tout entière, autant que l'économie, gagne à être irriguée de la stimulation des vertus entrepreneuriales.

Pour autant, les Français ne peuvent pas être poussés à l'illusion que TOUS pourraient devenir entrepreneurs ; il s'en suivrait des déceptions et des échecs qui seraient source de ressentiment. Mais il est en revanche à la portée de tous d'être entrepreneur dans tous les registres de la vie sociale, de ses études à la recherche d'emploi, de l'exercice des responsabilités au sein d'une entreprise, publique ou privée, à l'accomplissement des activités au sein d'une association en passant par les formations qu'on peut vouloir suivre...

Tous peuvent être animés d'une conscience citoyenne, attentifs à l'ensemble des besoins qui les environnent, dans leur proximité immédiate et dans la société dans son ensemble, se sentant responsables de rechercher la manière concrète de se rendre utiles en fonction de leurs capacités, de leurs talents et des formations qu'ils peuvent acquérir.

Et si les « entrepreneurs » deviennent ensuite entrepreneurs, c'est une décision individuelle qui peut correspondre à une décision d'autonomie, de responsabilité, de conquête, pour l'invention d'un produit ou d'un concept... mais la seule ambition ici est d'insuffler l'esprit d'entreprendre, c'est-à-dire la volonté de décliner dans sa vie professionnelle ou associative et dans la vie collective de la Nation une manière concrète de répondre au mieux aux besoins sociaux que l'on veut et que l'on peut satisfaire. Et parce qu'il s'agit là d'une dimension essentielle de la citoyenneté ; c'est à l'avant-garde de cette dynamique, aux entrepreneurs, d'être les nouveaux hussards de la République pour diffuser cet esprit d'entreprise.

5. Les deux expressions seront utilisées indifféremment. L'acceptation des deux formules tient au fait qu'elles soulèvent chacune indistinctement une difficulté sémantique :

- avec esprit d'entreprise, il manque la dimension d'action, de dynamique, qu'un verbe permet d'obtenir ;
- avec esprit d'entreprendre, on commet une erreur grammaticale - ne dit-on pas esprit de conquête et non « esprit de conquérir » ?

II. L'esprit d'entreprendre au cœur des ambitions sous-jacentes de la Nation française

1. Exploration de l'exigence française

Tout commence par la nuit du 4 août 1789. On abolit les priviléges pour inaugurer une société où les distinctions sont fondées sur les mérites.

Il faut s'arrêter là, parce que tel est le projet que la France poursuit depuis plus de deux siècles, et comme ce projet est infiniment plus compliqué que sa formulation ne le laisse penser, il s'est un peu égaré en chemin. Mais l'intégralité du projet auquel aspire l'immense majorité de nos compatriotes est synthétisé dans ces quelques mots : abolition des priviléges et société des mérites.

Et à ces quelques mots, il convient d'ajouter une dimension qui remonte à plus de mille ans d'histoire de France : il faut que ce projet soit porté comme l'étandard de la Nation, parce que la France, qui s'est d'abord identifiée à ses rois et à leurs ambitions, les a remplacé, pour structurer son identité par l'ambition collective qu'elle s'est forgée à la Révolution.

Cette exigence de « faire Nation » autour d'un projet auquel les citoyens adhèrent remonte à un jour de pluie, en ce 14 juillet 1790 où, réunis au Champs de Mars, les représentants du peuple venus de toute la France pour célébrer la Fête de la Fédération, formèrent la Nation par l'adhésion de chacun et de tous aux idéaux de la Révolution. La Nation Française, celle qui peut partir à la bataille de Valmy au cri de « Vive la Nation », c'est ce peuple en marche vers un idéal commun, celui de réaliser ce projet révolutionnaire : abolir les priviléges et inaugurer une société des mérites.

2. L'esprit d'entreprise, héritier des combats pour l'émancipation des femmes et des hommes face à tous les déterminismes

L'histoire à laquelle nous appartenons s'est forgée par étapes dans la volonté d'émanciper les femmes et les hommes de leur condition : que ce soit l'émancipation pour vaincre les déterminismes naturels (famines, maladies, climat), ou l'émancipation face aux vérités révélées, qui leur imposaient de se soumettre à leur condition, au lieu de prendre leur propre destin en main ; que ce soit les déterminismes sociaux, laissant supposer que chacun serait condamné à rester à sa place dans une société de castes cloisonnées, ou les déterminismes culturels, qui présupposaient que le mérite social ne serait accessible qu'à ceux qui maîtrisent les codes sociaux des « classes dominantes », qu'aux hommes, et à ceux qui mènent une « bonne vie ».

Tous ces déterminismes ont été combattus au nom d'un projet émancipateur qui remonte à l'humanisme européen de la Renaissance, aux messages des Lumières, à la Révolution, et qui sont consubstancials au projet républicain.

La république poursuit ce projet avec la volonté d'emmener chaque citoyen vers cet objectif de réaliser une société ayant aboli les priviléges et où les distinctions sociales reposent sur les mérites individuels, chacun s'étant affranchi des déterminismes qui peuvent le corseter, à titre individuel ou socialement.

C'est le projet de l'école, c'est aussi le projet de la république laïque pour écarter toute emprise d'une religion qui embrigaderait les esprits et tiendrait des citoyens à l'écart de ce projet. Ainsi, Victor Hugo, pétri de foi chrétienne, a réservé ses plus virulentes diatribes à la nécessité de libérer les consciences d'un parti clérical qui empêchait les jeunes esprits d'accéder aux Lumières. C'est la vocation de tous les combats pour l'égalité, afin que personne ne puisse être exclu de l'engagement de la république d'accorder droit de cité à tous ceux qui veulent aller au bout d'un projet ayant une utilité sociale, quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine, leur religion, le niveau de leur(s) diplôme(s), leur orientation sexuelle, leur accent, leur quartier...

3. L'esprit des Lumières et l'esprit d'entreprendre complémentaires pour conduire à l'émancipation des citoyens

Le projet émancipateur de la république s'est incarné dans l'école ayant pour mission de donner à chacun les clefs de la raison, de la connaissance, de la science, dans un positivisme que notre pays a incarné dans le sillage des héritiers d'Auguste Comte.

Mais la seule valorisation de l'esprit des Lumières a eu des effets pervers. Le mérite a fini par être assimilé dans notre pays à la seule faculté de décrocher un diplôme, entraînant des dysfonctionnements qu'il était difficile d'anticiper.

Ainsi, les titulaires de diplômes prestigieux ont fini par constituer une caste de privilégiés, accaparant les postes clefs de l'économie et de la vie publique.

Cette caste de diplômés de grandes écoles a tissé des liens étroits avec les grands corps de la fonction publique de telle sorte que dans certains domaines, une innovation créée d'esprits entreprenants n'étant pas issus de ces filières a pu être disqualifiée durant des années par une solidarité de corps d'acteurs publics et privés évinçant tout intrus extérieur à la « noblesse académique ».

On a fini par reconstituer les ordres privilégiés, liés par des réflexes de solidarité et de connivence, disqualifiant les nouveaux, les sans-noms, les provinciaux, les non-diplômés, les « suspects », que ce soit par leurs origines, leur accent, leur « look »...

La transformation en cours, qu'il faut amplifier, est en train d'introduire l'esprit d'entreprise comme complément de l'esprit des Lumières pour réaliser la société des mérites républicains, que nous appelons historiquement de nos vœux.

Nous sommes en train de vivre une étape essentielle dans l'histoire de notre ambition républicaine, qui consiste à reconnaître droit de cité à des entrepreneurs qui ont apporté une plus-value avérée dans leur environnement social, sans avoir pour autant un diplôme à brandir en étandard de leur talent.

Quand Julien Laziou, fondateur de Permis malin, se bat durant plus de six ans pour faire reconnaître la légitimité de faire s'entraîner des apprentis conducteurs sur des voitures à double commande, il se heurte au monopole des auto-écoles qui règnent en maîtres dans l'appareil d'État.

Mais quand la loi « Macron » finit par reconnaître cette solution comme constitutive d'une concurrence légitime, c'est un permis de conduire quatre fois moins cher pour des jeunes qui devient accessible, c'est près de 200 emplois qui sont créés, et ce sont autant de jeunes de toutes confessions qui travaillent ensemble et qui sont reconnus par la République pour leurs mérites !

L'esprit d'entreprise, c'est l'antidote nécessaire pour que le rayonnement des Lumières ne finisse pas par reconstituer les castes qu'il était supposé désagréger.

Il y a une autre raison essentielle à l'enrichissement de l'esprit des Lumières par l'esprit d'entreprise : c'est la dimension pratique, tangible, concrète qu'il est précieux d'apporter à toute intelligence en formation.

Notre pays s'est beaucoup distingué par sa capacité à élaborer des analyses critiques, abstraites, théoriques sans s'attacher à valoriser la recherche de solutions concrètes, ce qui a beaucoup contribué à alimenter l'esprit de contestation, de revendication mais pas toujours de création, pour traduire des critiques en projets novateurs.

Combien de concepts, de principes, de rapports, de commissions notre pays est-il capable d'élaborer, alors que parfois un entrepreneur est capable d'apporter une innovation susceptible de transcender beaucoup de débats, parfois stériles.

4. L'esprit d'entreprise comme stimulateur de la création de richesses

La place centrale de l'esprit d'entreprise dans le fonctionnement de l'économie, mais aussi son rôle éminent dans le progrès de la société, lui confère une dimension politique majeure, qui trouve sa source dans le rôle conféré à l'entrepreneur chez les penseurs français.

Qu'il s'agisse de Cantillon, l'inventeur du concept « d'entrepreneur », ou surtout de Jean-Baptiste Say, qui a inscrit la démarche de l'entrepreneur dans le sillage de l'époque révolutionnaire, les penseurs économiques français replacent bien la fonction entrepreneuriale au centre du processus de création de richesses, bien plus que les penseurs britanniques qui s'en remettent à la sempiternelle magie de la « main invisible »⁶ dont le miracle est supposé croître à mesure que les régulations économiques sont abolies.

S'ajoute dans cette construction intellectuelle centrée autour du moteur entrepreneurial la très singulière pensée d'Henri de Saint-Simon dont l'héritage tient moins dans les volumes de ses théories que dans les réalisations industrielles tangibles initiées par les saint-simoniens qui ont conjugué l'énergie entrepreneuriale et la poursuite de l'intérêt général pour léguer à la France ses bastions financiers, ses réseaux ferrés, ses canaux... Une doctrine qui produit de la richesse !

Et cette nécessaire impulsion donnée à l'esprit d'entreprise pour servir de moteur à la poursuite de l'intérêt général se retrouve également dans le concours Lépine, créé en 1901, au cœur des heures de gloire de la République, protégeant les inventeurs grâce au dépôt de brevets, démontrant que l'intervention publique peut stimuler la créativité entrepreneuriale.

Différentes analyses économiques se sont écarteres de la réalité micro-économique de l'acte entrepreneurial pour considérer que la richesse de la Nation était exclusivement liée aux évolutions de la masse monétaire, aux effets de la demande, aux cycles économiques, aux circuits financiers...

Certes, ces analyses mettent l'accent sur des paramètres qui influent sur la croissance économique. Mais à ne regarder qu'eux, on a fini par penser que les phénomènes macro-économiques étaient à l'origine même de la création des richesses, ce qui a engendré les propositions les plus erronées sur les politiques à mener pour générer une croissance durable.

La dette française s'est creusée parce que l'on a pensé qu'une quantité donnée d'entreprises allait créer de la richesse et des emplois par la seule injection de liquidités artificielles destinées à stimuler la demande. On s'est mis à rêver qu'en transformant les citoyens en « chômeurs-consommateurs », on allait sauver le capitalisme. Ces égarements de l'esprit ont, en plus de provoquer des déficits abyssaux, rendu nécessaires des importations massives - cette demande artificielle ayant largement bénéficié à tous nos voisins industriels, contribuant à accentuer nos déficits commerciaux - et augmenté le niveau déjà très élevé de notre pression fiscale, elle-même dissuadant d'entreprendre.

Pourquoi être entreprenant, pourquoi devenir entrepreneur puisque la croissance pourrait venir toute seule en nous contentant d'être tous consommateurs ?!

L'autre vision planificatrice de l'économie globale a consisté à dire que l'offre de travail allait pouvoir être partagée entre plus d'acteurs grâce à la diminution du temps de travail, avec l'espérance de satisfaire tous les demandeurs d'emplois, faisant d'eux des consommateurs qui relancent à leur tour le cycle économique dans une spirale vertueuse.

L'intérêt du travail proposé, les opportunités de promotion, le dynamisme de l'entreprise... toutes ces questions se sont trop longtemps éclipées face à celle du temps de travail. C'est l'esprit d'entreprise de tout un pays auquel il a été porté atteinte, et c'est peut-être aujourd'hui en opposition à vingt ans d'égarement que la France est en train de devenir un terreau exceptionnel d'esprit d'entreprise.

Il y a enfin toute la gamme des politiques interventionnistes consistant à vouloir réguler chaque étape de la vie économique par des normes, des taxes, des lois et des règlements, des plans nationaux (comme dans l'immobilier), alors que le numérique, qui a bénéficié d'une mobilisation continue des pouvoirs publics pour

favoriser l'investissement, illustre qu'un secteur peut être à la pointe de la prospérité en étant le terrain de prédilection du plus absolu dynamisme entrepreneurial.

Un juste équilibre entre une intervention publique efficace pour assurer le déploiement d'infrastructures numériques performantes et une liberté entrepreneuriale débridée dans le domaine des services se sont conjugués pour parvenir à un dynamisme économique exemplaire dans le numérique français, comme en attestent les performances des secteurs économiques liés à la *French Tech*, tel que celui de la vente à distance.

Le rappel de ces égarements permet de remettre en perspective ce qui constitue la locomotive de l'activité économique.

Seule la mobilisation des entrepreneurs et des « entrepreneurs » permet de créer de la richesse, de la croissance et de l'emploi. Des obstacles de toutes sortes peuvent venir entraver cette dynamique : insuffisance monétaire, crédit bloqué, conditions de concurrence faussées, inadaptation de l'appareil productif, organisation juridique pénalisante – comme le fait justement remarquer l'économiste Hernando de Soto Polar qui pointe très utilement combien l'absence de législation reconnaissant le droit de propriété dans les pays en voie de développement pénalise l'émergence du capitalisme, ce qui devrait faire réfléchir les libéraux « absous ».

Il est alors nécessaire de lever les freins qui entravent cette dynamique pour passer un cap difficile. Mais les facilités keynésiennes offertes pour surmonter une crise ne permettront jamais de supplanter la dynamique entrepreneuriale elle-même.

De la même manière, une entreprise peut passer une période de baisse de son carnet de commande en réduisant le temps de travail, mais ce n'est pas la baisse du temps de travail qui relance l'activité, c'est l'engagement de toute l'entreprise à décrocher de nouveaux marchés et à adapter son appareil de production durant cette période qui permet de redémarrer. Bricoler les rouages économiques ne crée pas de richesses, seul l'esprit d'entreprise en engendre. Cet esprit d'entreprise répond à des stimuli de la même manière qu'il s'étiole sous l'effet de facteurs dissuasifs.

En France, la foi dans l'État qui serait capable de « faire » la croissance a trop longtemps mobilisé les Français, les amenant à négliger cette réalité qui est en train d'éclorer, et qu'il faut amplifier : la croissance est le thermomètre de l'investissement entrepreneurial des Français eux-mêmes. Cette mobilisation entrepreneuriale s'étiole à chaque fois que nous attendons de nouvelles cagnottes à distribuer, une relance mondiale, une embellie conjoncturelle, un plan européen, un revenu universel sans conditions qui pourrait devenir une nouvelle recette miracle à tous nos maux, une femme ou un homme providentiel(le), la prochaine élection... Tous ces expédients qui renvoient à un salut miraculeux occultent le fait que le sursaut ne peut venir que de nous-même.

5. Comment la dynamique entrepreneuriale transforme notre pays

Depuis une petite dizaine d'années, le réveil de l'esprit d'entreprise en France tient en la conjonction de trois facteurs principaux :

- le « Père Noël étatique » est mort dans l'esprit des Français : plus de 2 095 milliards de dettes, des déficits dans tous les registres et une disqualification des promesses politiques ont fini de convaincre les Français que sans se retrousser les manches pour aller de l'avant, leur sort était voué à se dégrader dangereusement ;
- Le régime des auto entrepreneurs a constitué un levier d'action rapide et efficace pour passer à l'action, rendant l'acte entrepreneurial accessible à un très grand nombre de Français qui percevaient cette démarche comme réservée « statutairement » à d'autres qu'eux. Soudain, pour des centaines de milliers de Français⁷, il a été possible de dire : « Moi aussi je peux le faire ».
- L'explosion de l'économie numérique a multiplié les opportunités à saisir, en ramenant à des niveaux très accessibles les montants des investissements nécessaires pour développer une activité partie de rien.

7. Pour la plupart, il s'agit de lancer son activité pour créer son emploi dans le contexte d'un chômage de masse. Cf. analyse de Grégoire Leclercq, président de la Fédération des auto entrepreneurs.

6. Concept formulé par l'économiste Adam Smith dans son livre « La Richesse des Nations », 1776

Cette dynamique entrepreneuriale est la meilleure nouvelle de l'économie française, c'est sa planche de salut, c'est la locomotive qui peut sortir la France de l'ornière, et dont le carburant est cette ressource irremplaçable : des citoyens providentiels par centaines de milliers parce qu'entrepreneurs !

Et cette dynamique entrepreneuriale elle-même va entraîner les changements législatifs, réglementaires et fiscaux dont notre pays a besoin, parce que la propagation du terreau entrepreneurial est en train de prendre une telle ampleur que chaque Français prend désormais conscience que cette dynamique, qu'il s'agit de rendre plus aisée et attractive, concerne non pas une caste restreinte de chefs d'entreprise, mais des dizaines de milliers de nouveaux entrepreneurs, que l'on connaît, que l'on compte dans sa famille, qui sont peut-être nos enfants, des proches qui créent des emplois, qui ouvrent une activité près de chez nous, et nous permettent de bénéficier de nouveaux services, donnent à chaque Français l'idée d'une activité qu'ils pourraient vouloir développer...

L'accélération du maelström entrepreneurial transforme notre pays en profondeur, de telle sorte que le surcroît de liberté dont nous avons besoin n'est pas un préalable à ce dynamisme, mais une résultante, parce que les Français prennent conscience de manière tangible de la transformation et du réveil de notre pays sous l'impulsion bénéfique de l'éclosion de ces milliers de pousses entrepreneuriales dans toutes les régions de France, avec comme atout majeur d'entraîner les premiers reflux du chômage.

Quand les Français constateront que ce ne sont pas les règles en elles-mêmes qui produisent de la richesse, mais la créativité entrepreneuriale, ils accepteront de desserrer l'étau réglementaire pour faciliter l'initiative de ces milliers de jeunes et moins jeunes qui ne demandent qu'à se lancer dans l'aventure d'une nouvelle activité. Ils adhéreront à ces changements par passion collective qui se généralise déjà pour cette frénésie entrepreneuriale qu'ils voudront encourager pas pour succomber au dogme du libéralisme.

6. Donner du sens aux réformes dont la France a besoin

À l'approche d'échéances électorales majeures, les programmes politiques se multiplient, se précisent et finalement convergent en de nombreux points. Mais dessinent-ils pour autant les contours de ce qu'est et de ce que veut être notre pays ?

Sait-on plus précisément, à la lecture des inventaires de réformes à accomplir, ce qui nous fédère, l'ambition que nous partageons la direction que nous voulons emprunter ensemble nous faisant ressentir l'envie de participer à cette communauté de destin spécifique qu'est la France ?

Quels sont les composants du ciment spécifique qui fonde notre Nation ?

- Nous n'empêcherons pas les Français de vouloir quitter leur pays, et nous n'en convaincrons pas d'autres d'y revenir, uniquement en abaissant des impôts ;
- Nous ne fédérerons pas un pays comme la France autour du seul objectif de réduire la dépense publique, le nombre de fonctionnaires ou le nombre de pages de notre Code du travail ;
- Nous ne gagnerons pas les cœurs, l'estime de soi, la fierté des âmes, l'enracinement dans une Histoire séculaire en poursuivant, sabre au clair, le rêve d'améliorer la compétitivité économique.

Tout cela, il faut le faire, mais tout cela ne fait pas la France.

Surtout, alors que ces réformes sont nécessaires, il n'a pas encore été explicitement démontré comment et combien ces réformes feront la France, qu'elles marqueront un progrès déterminant dans la réalisation de l'aventure française !

La France porte une ambition aux expressions confuses, multiples, complémentaires, parfois paradoxales, et c'est comme si elle cherchait depuis une décennie environ à formuler par petites touches ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas pour parvenir à une exigence qui lui est propre dans la confrontation mondiale des doctrines et des idéologies.

Chercher à mettre des mots précis sur cette ambition exigeante est nécessaire. En effet, la France n'avancera sereinement vers aucune réforme, fut-elle indispensable, si elle ne comprend pas clairement où elle va et où on veut l'emmener et en quoi le chemin qu'on lui propose lui permet d'accomplir sa propre histoire.

Si elle ne perçoit pas intelligemment le dessein auquel elle pourrait adhérer, auquel elle voudrait adhérer, elle se braquera à la première tentative d'infléchir le point d'équilibre auquel elle est parvenue, quand bien même le point d'équilibre actuel serait intenable. C'est très difficile d'être Français, c'est un défi particulièrement exigeant. C'est une entreprise très singulière et nul ne peut lui reprocher d'avoir du mal à se hisser à la hauteur de ses ambitions, parce qu'elles sont très exigeantes et difficiles à atteindre. La France ne saurait se contenter d'être portée par l'air du temps, par les modes, ni même par les nécessités économiques.

Dans d'autres pays, si une recette fonctionne, on l'adopte sans hésiter. En France, on ne l'adoptera que si elle est en phase avec notre projet commun. Cette singularité nous appartient, il faut s'y confronter.

Il faut entendre cette exigence parce qu'elle est consubstantielle à notre pays. Il est indispensable de formuler clairement cette ambition collective, susceptible de ressouder notre envie d'appartenir à la même Nation, une Nation capable d'accélérer sur la voie de la prospérité si elle est portée par un projet que chacun et chacune peut comprendre et s'approprier, mobilisateur, enthousiasmant, vivace dans la conscience de chacun de ses citoyens, et rayonnant en Europe et dans le monde.

Il faut respecter, et pourquoi pas aimer, qu'il faille concevoir notre destin collectif avant de comprendre les réformes qu'il exige.

7. L'ambition française et le libéralisme

Le libéralisme est une doctrine réputée permettre l'émergence des talents les plus méritants. Pour les libéraux, que soient levées toutes les entraves, qu'on généralise le principe du « laisser faire, laisser passer », et les plus ingénieux, les plus inventifs, les plus travailleurs et les plus opiniâtres émergeront. Ce résumé est certes caricatural, mais cela permet de mettre en évidence ce que l'exigence française n'admet pas.

Lorsque l'on suspend les régulations, on peut voir s'imposer des acteurs dominants faisant régner la loi du plus fort comme les « 200 familles »⁸ dans les années 1930, installées sur leur rente de situation, tout comme le sont les géants mondiaux de l'Internet aujourd'hui ; on peut voir pulluler les spéculateurs, provoquant des désordres monétaires, économiques et financiers ruineux à l'image de la crise de 2008 ; on peut déplorer des phénomènes de concurrence déloyale, avec par exemple des produits comme l'acier asiatique, profitant de pratiques de *dumping* venant faire table rase de nos productions nationales, cassant les marchés au détriment des entreprises qui respectent les règles économiques et sociales, ou voir des normes conçues sur mesure pour favoriser certains produits et pour en disqualifier d'autres qui pourraient les concurrencer.

Au regard de l'exigence française qui puise ses racines dans le projet révolutionnaire, la liberté sans régulation ne garantit pas systématiquement l'émergence du plus méritant, du plus « entrepreneur » : elle risque d'offrir une prime au plus déloyal. Cela est d'autant plus inacceptable au regard de la vigilante attention que nous portons au fonctionnement du monde que, loin d'accorder une prime aux plus méritants, ces dysfonctionnements font émerger de nouvelles formes de priviléges au profit des plus puissants et des moins scrupuleux... qui ne sont pas nécessairement les plus entrepreneurs.

Le mérite que reconnaissent les Français et qui force leur admiration, c'est celui des entrepreneurs, de ceux qui bâissent, de ceux qui inventent, de ceux qui osent et qui conquièrent, de ceux qui ne se résignent jamais – même dans la finance ! –, pas celui des boursicoteurs qui jouent avec la valeur des entreprises, le cours des matières premières ou des géants mondiaux sur Internet dont le modèle économique est fondé sur l'abus de position dominante ou l'évasion fiscale.

Ainsi, pour que le mérite entrepreneurial l'emporte dans la compétition économique, les Français ne sont pas dupes d'un mythe libéral absolu, qui laisse passer dans les mailles de ses filets des pratiques qui nuisent aux plus entrepreneurs.

8. Deux cents gros actionnaires qui constituaient l'assemblée générale de la Banque de France pendant l'entre-deux-guerres.

Pourtant, les libéraux expriment volontiers cette même admiration pour les entrepreneurs, alors qu'ils sont convaincus que c'est par la plus grande liberté qu'ils pourront s'épanouir. Il y a donc un paradoxe qu'il convient de lever.

8. Surmonter le malentendu sémantique autour du mot « libéralisme » pour prévenir la confusion des idées

Il existe certainement un malentendu sémantique à cet égard, puisque nombreux libéraux considèrent qu'il est nécessaire de réguler l'économie, notamment avec de puissantes règles anti trust, pour éviter les abus de position dominante et les phénomènes de rente de situation.

Mais l'exigence française d'énoncer clairement ce qui se conçoit bien ne peut se satisfaire de l'ambiguïté d'un libéral qui, au nom de ses principes, serait attaché à l'intervention d'une autorité régulatrice dans l'économie. Cette ambiguïté est d'autant plus inadmissible que les libéraux n'étant pas tous d'accord entre eux, certains récusant toute forme d'intervention régulatrice au nom de leur parti-pris libéral.

À cet égard, le libéralisme économique en tant que doctrine globale et absolue semble vouée à ne jamais devenir dominante en France et à semer une confusion perpétuelle dans notre environnement politique. Certes, les corsets qui étouffaient l'économie sous l'Ancien Régime ont conduit les penseurs économiques de la fin du XVIII^e siècle à prôner des réformes « libérales », et le libéralisme peut s'imposer comme approche ponctuelle pour réformer une économie trop administrée (c'est le cas aujourd'hui), étouffée par une surréglementation et une bureaucratie stérile.

Mais le libéralisme absolu, non pas comme remède ponctuel, mais comme idéal de société, considérant toute intervention publique par définition comme suspecte et revendiquant de livrer tous les individus à eux-mêmes, ne constituera jamais une ambition française. Il faut abandonner définitivement toute illusion à ce sujet, et s'il ne devait y avoir qu'une seule raison à cela, ce serait la suivante : le terme est ambigu. Il ne rend pas convenablement compte de ce que la majorité de ses partisans défendent et il est dès lors porteur de débats sémantiques sans fin, provoquant des conflits et des clivages entre des opposants qui, à l'analyse attentive, sont souvent principalement en conflit sur les mots plus que sur les objectifs ou les moyens de les atteindre.

De très nombreux responsables de gauche sont aujourd'hui convaincus de la nécessité d'adapter le Code du travail au XXI^e siècle, mais ils sont allergiques à l'idée que cela ferait d'eux des « libéraux », parce qu'ils craignent que ce qualificatif ne les confonde avec un libéralisme qui prétendrait bannir par définition toute intervention publique régulatrice de l'économie.

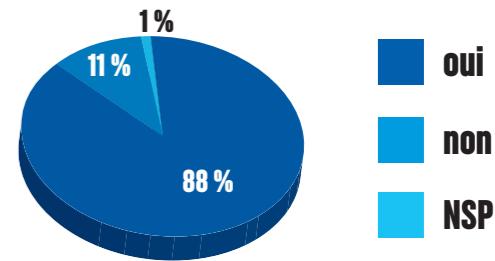
Cette éternelle querelle d'Hernani ne permet pas de surmonter les ambivalences d'un mot qui, à sa seule évocation, vaut excommunication de ceux qui pourraient être suspects de complaisance à l'égard de ses excès.

Admettons donc d'abandonner le terme à ceux qui pensent que la liberté sans contrôle ni régulation, sans modèle social ni intervention étatique, sans ambition collective et finalement sans Nation, serait une panacée, et attachons nous à l'objectif sur lequel la grande majorité des Français et de leurs représentants se retrouvent : considérer que l'esprit d'entreprendre représente une dimension éminente du mérite, ce « mérite » qui doit être reconnu et récompensé dans notre organisation sociale et économique, et qui constitue le socle de notre ambition nationale commune depuis la Révolution.

Cette « méritocratie entrepreneuriale », dimension nouvelle de la méritocratie républicaine, est singulièrement valorisée aux yeux des Français. Et cette faculté d'être « entreprenant » est jugée comme salutaire dans l'ensemble de la sphère sociale et politique, avec la mise en avant, dans des proportions inédites au regard de la propension de notre pays à se diviser sur chaque sujet, d'une valeur consensuelle : l'esprit d'entreprendre.

Sondage réalisé par Opinion Way sur l'esprit d'entreprise et les Français⁹

Si on définit l'esprit d'entreprise comme la tendance à agir, à se prendre en main, à avoir le sens de l'initiative et des responsabilités, à faire preuve de volontarisme et de détermination, quel que soit son métier ou sa place dans la société, diriez-vous que l'esprit d'entreprise est une valeur positive qu'il faut encourager ?



III. L'entreprenalisme : une conception de la Nation autant qu'une méthode de pilotage économique et politique

Cette ambition collective de valoriser et de favoriser l'esprit d'entreprendre, dans la société, nous allons la nommer : « l'entreprenalisme ».

1. L'entreprenalisme : cousin très républicain du libéralisme

Cette doctrine, dont nous allons explorer les contours, ne se définit pas par les moyens de faire émerger l'énergie d'entreprendre (libéralisation ou interventionnisme) mais se définit au regard de son objectif : favoriser l'élosion et le développement de l'esprit d'entreprise dans tous les registres, et de la manière la plus diffuse que possible dans la société, au profit du développement de chaque citoyen dans la république, et au profit de l'enrichissement collectif de la Nation.

Et au regard de cet objectif prioritaire, il est des circonstances dans lesquelles il faut libéraliser (normes excessives, contrôles administratifs tatillons, charges prohibitives...), et d'autres où il faut réguler (arrivée de nouvelles technologies disruptives¹⁰, situations de monopole, pratiques prédatrices). Et dans les deux cas, l'objectif est le même : donner toutes ses chances au mérite entrepreneurial.

Il y a une autre raison fondamentale pour laquelle l'entreprenalisme ne se confond pas avec le libéralisme. Cette raison est essentielle : c'est la république.

Nous l'avons souligné plus haut, la France a une exigence : faire Nation. Elle veut de toutes ses racines et de toutes ses composantes être fédérée autour d'un projet commun, ce projet ayant pris la suite de l'ordre monarchique autour duquel la France était organisée sous l'Ancien Régime ; un projet qui parle et qui fasse sens pour chaque citoyen.

Nous avons cessé de nous battre au nom de « Vive le Roi ! », pour nous battre à Valmy au cri de « Vive la Nation ! », parce que nous adhérons chacun à un projet commun.

Ce projet commun, celui d'abolir la société des privilégiés et d'inaugurer la société des mérites c'est, depuis 1792 (avec des parenthèses), la république qui en est dépositaire. Et cela fait plus d'un siècle et demi qu'au travers de l'école, de la laïcité et de ses institutions, la république a pour ambition de faire éclore les mérites et de faire reculer les privilégiés.

La république est porteuse d'un projet commun fédérateur et c'est pourquoi la reconnaissance du mérite entrepreneurial ne peut se dissoudre en France dans le seul libéralisme. Parce que pour les libéraux, l'idéal serait que chacun soit livré à lui-même et sous l'effet d'une liberté qu'il faudrait rendre tous les jours plus absolue, les vertus viendront éclore selon une loi enchanteresse que très peu d'observateurs, fussent-ils scientifiques, sont parvenus à observer de manière empirique...

9. Sondage exclusif de Opinion Way pour Médiation & arguments « Les Français et l'esprit d'entreprendre en France », réalisé sur un échantillon de 1 024 personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, interrogées les 18 et 19 décembre 2013.

10. Qui rompt avec les technologies existantes ; innovation.

Notre histoire républicaine est construite autour d'une conviction centrale, parfaitement exprimée par Ernest Renan dans *Qu'est qu'une Nation*? Il dit avec justesse et peu de mots que « L'homme ne s'improvise pas », et c'est un ensemble de structures et de garde-fous auxquels la France est viscéralement attachée, qu'elle ne laissera pas dissoudre dans un libéralisme à tout crins.

La France croit au mérite individuel, mais dans le creuset d'une ambition collective. Et pour parvenir à faire émerger l'esprit d'entreprendre chez tous les citoyens, tout comme elle l'a fait pour favoriser la diffusion de l'esprit des Lumières, elle revendique la possibilité de recourir à une forme d'interventionnisme de la société dans son ensemble, et parfois même de l'État.

L'entreprenalisme, ce n'est pas le laisser-aller libertaire supposé permettre l'émergence de quelques entrepreneurs géniaux au milieu d'une cohorte de « surfeurs à Malibu¹¹ » dans le meilleur des cas. C'est la défense de l'esprit d'entreprise partout, depuis l'école¹² jusqu'à l'ensemble des sphères sociales, pour qu'il puisse éclore dans tous les esprits comme la source individuelle de la richesse collective de la Nation.

La république a une vocation messianique qui trouve une concrétisation de son ambition avec l'entreprenalisme, parce qu'il renvoie à l'éclosion de l'esprit d'entreprise potentiellement inhérent à chaque citoyen. A contrario, elle ne se dissoudra jamais dans le modèle du libéralisme absolu, qui réduit la stricte question de talent individuel, ce que l'on devient.

L'entreprenalisme est vraisemblablement le fer de lance contemporain, moderne, consensuel de l'ambition républicaine, celui autour duquel peuvent se retrouver, avec des nuances, les républicains de droite, de gauche... et les « entreprenants » de toutes les familles de pensée.

Et pour être en phase avec cet objectif d'essaier le réveil de la fibre entrepreneuriale dans toute la société, il est nécessaire d'en promouvoir les clefs de compréhension et les facteurs favorables, parce que ces clefs sont les conditions de la réussite par le mérite dans l'organisation de notre société.

Si notre organisation sociale est fondée sur un modèle de mérite entrepreneurial, et que les clefs pour être entreprenant ne sont pas enseignées, expliquées, valorisées et très largement diffusées, alors ce mérite devient l'apanage de quelques-uns, de nouveaux privilégiés.

C'est pour que chacun puisse accéder à la compréhension des mécanismes entrepreneuriaux qu'il faut en expliciter les étapes, aider chacun à en acquérir les attributs et faire en sorte qu'un parcours entrepreneurial soit récompensé par une réussite assurée pour que toute la société puisse être motivée à suivre les exemples vertueux de ces parcours entrepreneuriaux.

On voit là une différence notable entre le libéralisme traditionnel et l'entreprenalisme. Les libéraux jugent que le seul problème qu'il faille résoudre consiste à desserrer les règles juridiques qui contraignent la liberté individuelle, et les individus sont alors seuls responsables de leur destin. La république exige qu'en plus du desserrement d'un état de contraintes excessives – mais avec la possibilité d'intervenir si les dysfonctionnements économiques pénalisent les plus entreprenants – la société dans son ensemble soit traversée d'une pédagogie, d'une promotion et d'une stimulation générale de l'esprit d'entreprendre de tous les citoyens. Encore une fois : « L'homme ne s'improvise pas ».

C'est cela, la spécificité française de l'entreprenalisme, ce cousin très républicain du libéralisme, alors que trop de libéraux décrètent sans détours que la république ne voudrait plus rien dire et qu'il faudrait se débarrasser de ces vieux oripeaux. L'entreprenalisme refuse radicalement la perspective de voir des centaines de milliers de citoyens devenir les orphelins d'une république qui aurait perdu toute ambition collective, et cherche à insuffler au travers de l'esprit d'entreprise la réactivation de notre ambition collective qui a besoin du talent de chacun. Ces contours spécifiques sont de nature à donner à notre pays une place de tout premier rang dans la reconquête de notre dynamisme économique, et dans la reconquête du sens et de la fierté de notre histoire commune.

11. D'après la parabole de John Rawls, auteur de « Libéralisme politique », éd. PUF, 1995.

12. C'est l'objectif d'associations telles que Entreprendre pour apprendre, présidée par Jérôme Gervais, qui milite en faveur d'un enseignement de l'entrepreneuriat dès le primaire au cours d'instruction civique et d'une formation des enseignants à l'esprit d'entreprise, ou de l'association 100 000 entrepreneurs, créée par Philippe Hayat, qui a mobilisé ces nouveaux « hussard de la république ». On peut également citer l'Association jeunesse et entreprise, créée et présidée par Yvon Gattaz, dont la vocation est de rapprocher les jeunes des entreprises avec le relais des enseignants et des parents d'élèves.

2. Liberté d'entreprendre versus droit d'entreprendre

Si le libéralisme s'attache uniquement à la liberté d'entreprendre, liberté généralement revendiquée par les entreprises installées, l'entreprenalisme s'attache à une dimension complémentaire, celle du droit d'entreprendre de ceux qui veulent se lancer, et qui se heurtent à des obstacles que notre organisation sociale se doit de lever : contraintes excessives pour s'installer, autorisations administratives qui ne sont pas accordées, positions dominantes d'acteurs installés, refus des banques d'accompagner une nouvelle activité ou un primo-entrepreneur...

Tous ces freins qui entravent la capacité à voir éclore le potentiel entrepreneurial de créateurs prêts à développer leurs projets doivent être surmontés. Et s'il faut pour cela mobiliser des moyens publics tels que ceux de BPIFrance, ou des moyens parapublics tels que ceux déployés par la Caisse des dépôts et consignation, qu'importe si au nom de la pureté cristalline du libéralisme certains s'émeuvent de l'intervention d'organismes publics dans l'économie, la priorité au regard de l'entreprenalisme tient dans la capacité à avoir permis de franchir un obstacle pour que des entreprises viables puissent prendre leur envol.

3. Réguler l'économie pour préserver le potentiel entrepreneurial

La vision du monde portée par le libéralisme repose sur le postulat que les individus sont soumis au joug des contraintes qui étouffent leur potentiel, et que les affranchir du maximum de contraintes et de règles libérera leurs énergies intrinsèques.

L'entreprenalisme a des parentés avec cette analyse, mais il ne s'y réduit pas.

Il existe une vision partagée des entraves inutiles, d'une bureaucratie étouffante, de normes abusives qui créent une chape de plomb dissuasive, qui faussent parfois la concurrence, donnant le sentiment que tout est figé et que toute initiative est vaine, parce que tout effort serait voué à échouer sur l'écueil d'une réglementation incompréhensible ou de charges dissuasives.

Face à cet interventionnisme kafkaïen, l'entreprenalisme prend souvent le parti d'encourager des réformes libérales.

Mais face à des acteurs dominants qui trusteraient un secteur d'activité (ce fut le cas de la télévision avant la TNT ou des télécoms du temps du monopole public), face à des acteurs mondiaux surpuissants, capables de siphonner la valeur intégrale d'un marché, asséchant toute capacité pour d'autres acteurs de se développer (GAFA¹³, NATU¹⁴...), l'entreprenalisme est intransigeant sur l'impératif de réguler, avec un rôle actif des pouvoirs publics français ou européens à cette fin, pour préserver la capacité de tout entrepreneur performant de continuer à pouvoir émerger sur ces marchés, sans que l'obstacle concurrentiel soit infranchissable.

En ce sens, l'entreprenalisme emprunte des parentés avec les analyses qui prévalent dans les arbitrages rendus par l'Autorité de la concurrence. Celle-ci, selon les typologies de marché, peut être amenée à lever des entraves excessives qui pénalisent l'émergence d'offres alternatives dans un marché donné (par exemple : normes qui restreignent les innovations dans l'isolation thermique, exigences médicales excessives et infondées pour distribuer des audioprothèses standards...), mais elle peut aussi imposer des remèdes correctifs quand un secteur est susceptible de se concentrer au point d'étouffer toute concurrence (protection d'un espace économique en faveur de certains opérateurs dans des secteurs régulés, régulation asymétrique des acteurs dominants...).

En ce sens, l'entreprenalisme ne fait pas de la concurrence absolue un dogme, parce qu'il est attaché avant tout non pas à un moyen (la concurrence sans entrave), mais à une finalité : le développement du plus fort potentiel entrepreneurial en préservant le pluralisme des acteurs qui se développent sur un marché. Ainsi, quand au nom de la concurrence débridée, la Commission européenne interdit aux acteurs de la sidérurgie de se concentrer pour être capables de faire face à la concurrence surpuissante des géants asiatiques de l'acier pratiquant un *dumping* débridé, celle-ci condamne de facto, par l'application d'une doctrine libérale

13. Google, Apple, Facebook, Amazon

14. Netflix, Airbnb, Tesla, Uber

pro-concurrentielle dogmatique, tout avenir entrepreneurial à ce secteur en Europe. Les libéraux applaudissent ; les entrepreneurialistes ne peuvent que se désespérer de tant de cécité quant à la finalité des régulations économiques. On n'est pas libéral ou pro-concurrentiel pour se conformer à des dogmes. On applique des réponses ajustées qui permettent, selon les circonstances, de réguler ou de libéraliser des marchés pour que le plus grand potentiel entrepreneurial puisse émerger, et non pas pour céder la place à la loi du plus fort !

C'est la vocation de l'entrepreneurialisme d'avoir cette vision finaliste de la régulation économique et de mobiliser tous les instruments utiles, interventionnisme dans certains cas, libéralisation dans d'autres, du moment que l'objectif est de maintenir la vitalité d'une concurrence entrepreneuriale.

4. Transcender une image rétrograde et conservatrice de l'entreprise

Trop longtemps, l'entreprise est apparue comme le bien exclusif d'un cercle fermé, d'une coterie de privilégiés appartenant à un monde clos d'entreprises qui auraient toujours été là, des sortes d'institutions désincarnées, présentes de toute éternité, dans lesquelles les jeunes iraient un jour travailler.

Progressivement, depuis l'ouverture à la concurrence croissante de certains secteurs comme les télécoms et avec le développement du numérique, des entreprises sont apparues dans notre quotidien, portées par des femmes et des hommes identifiés, incarnés, démontrant qu'entreprendre est une faculté potentiellement ouverte à toutes et à tous.

Ce mouvement s'est amplifié avec le régime des auto entrepreneurs, le *crowdfunding*, une multitude d'initiatives, comme les Salons des entrepreneurs, « démocratisant » l'accès à l'entrepreneuriat.

L'entreprise a cessé d'être ce lieu austère dans lequel il faut se résigner un jour à aller gagner sa vie, pour se transformer en une aventure enthousiasmante, faite de conquêtes, d'innovations, de projets, de solutions apportées à des problèmes non résolus qui constituent autant de marchés potentiels.

Cette vision nouvelle de l'entreprise a conjugué des influences venues de la gauche et de la droite, combinées à l'émergence de la popularisation d'entrepreneurs aux parcours emblématiques : Xavier Niel (Free), Michel de Rovira et Augustin Paluel-Marmont (Michel & Augustin), Anne-Laure Constanza (Envie de fraises), Fany Péchiodat (My Little Paris)...

On peut, sans verser dans la caricature, mettre sous une bannière de droite des vertus telles que la rigueur, l'exigence de rentabilité, l'autorité, le volontarisme, la réussite. Et ces valeurs, nécessaires à la viabilité de l'entreprise, se conjuguent avec d'autres, auxquelles la gauche est plus sensible : l'imagination, la créativité, l'esprit d'équipe, l'innovation, l'utilité sociale.

Dans tous les cas, il y a une dimension « révolutionnaire » dans le fait de vouloir créer son entreprise, puisqu'il s'agit de considérer que l'ordre existant est insatisfaisant à un moment donné, et qu'il faut faire autre chose par ses propres moyens pour faire avancer la résolution de besoins spécifiques ou collectifs. Et la généralisation de cette « révolution entrepreneuriale » entraîne des mutations profondes, parce que l'éclosion de l'esprit d'entreprendre comme dynamique collective d'un pays, ce n'est pas que de l'économie, c'est de la politique !

5. Le développement de l'entrepreneuriat a transformé le paysage politique français

Longtemps, la droite et la gauche françaises voyaient leurs contours calqués sur une lecture classique de la société : les salariés d'un côté, les patrons de l'autre ; les préoccupations sociales à destination de ceux qui subissent l'exploitation de leur force de travail à gauche ; les préoccupations économiques en faveur des entreprises et de la création de richesses à droite. Et ces rôles politiques correspondaient à une représentation statique de la société : d'un côté, les « exploités dominés », de l'autre, les « possédants dominants ».

Au nom de cette caricature figée, cela fait quarante ans au moins que la France assiste au dialogue de sourds entre ceux qui se renvoient aveuglément l'exigence de renforcer toujours davantage les droits des défavorisés subissant le sort de la fatalité sociale (abaisser l'âge de la retraite, diminuer le temps de travail, renforcer les protections juridiques, augmenter le salaire minimum, étendre la couverture sociale...) et ceux qui ont plaidé pour l'allégement des contraintes sur les entreprises, la prise en compte des exigences liées à la compétitivité, à la mondialisation, à la baisse des charges... Les ambitions sociales et les contraintes économiques se sont retrouvées depuis au moins 1981 systématiquement opposées les unes aux autres dans un conflit irréconciliable et stérile.

La mutation fondamentale à laquelle nous assistons depuis quelques années, quasiment à l'insu de toute volonté politique délibérée, tient en l'émergence de ce spectaculaire élan que représente l'explosion de l'entrepreneuriat dans notre pays, qui dessine les contours d'un nouveau visage du capitalisme, celui d'un capitalisme de l'entrepreneuriat. Celui-ci est d'autant plus dynamique qu'il s'appuie sur un réseau d'accompagnateurs privés ou institutionnels qui participent à cette « démocratisation de l'entrepreneuriat »¹⁵ à travers des dispositifs de soutien à même de développer les compétences et les connaissances¹⁶ nécessaires à la création d'entreprise.

Et l'ampleur prise par ce phénomène fait voler en éclats les clivages politiques traditionnels, parce qu'il fait tomber les digues des structures sociales figées sur lesquels ces clivages reposaient.

L'entrepreneuriat, c'est la mise en mouvement de ceux qui étaient réputés appelés à se ranger dans l'ordre du salariat à vie, et qui se mettent à rêver d'entreprendre, parce qu'il est désormais acquis qu'être patron n'est pas un privilège inné, que chacun peut tenter l'aventure de l'entrepreneuriat, et que cette liberté fondamentale, chaque citoyen est en droit de s'en saisir. Entreprendre devient un droit défendu en république¹⁷, au même titre que le droit d'expression. Les citoyens français s'en saisissent par centaines de milliers, et qu'importe si c'est sous la contrainte de la peur du chômage ou par l'ambition de réaliser leurs rêves, la France détient le record européen de l'entrepreneuriat, avec plus de 525 000 créations d'entreprises en 2015.

Cette métamorphose par la mise en mouvement de la société, par l'enclenchement d'un ascenseur social inattendu - qui passe par la capacité à décrocher des contrats, à trouver des clients, et non pas nécessairement par celle, plus académique, à décrocher des diplômes - remet en question les clivages traditionnels.

En effet, attachée à défendre les ambitions d'émancipation sociale, la gauche se surprise à défendre les entrepreneurs en herbe, qui se heurtent à la complexité administrative, aux charges fiscales et sociales dissuasives, aux contraintes juridiques kafkaïennes qui freinent la capacité à créer et à se développer.

Cette gauche « pro-entreprise », qui défend la concurrence et les nouveaux entrants, se retrouve à constater que le mur granitique des mesures sociales, érigé brique par brique depuis des décennies, voire depuis 130 ans, à l'image des plus de 3 600 pages de notre Code du travail, représente une barrière à l'entrée qui menace la réussite des jeunes entrepreneurs lancés dans l'aventure. Cela conduit la gauche elle-même à vouloir raboter ces contraintes, dont beaucoup sont jugées comme étant excessives ou inadaptées au monde du travail du XXI^e siècle. En effet, elles ont été élaborées au regard d'une économie structurée autour de quelques très grands groupes traditionnels français dotés de directions de ressources humaines, juridiques, financières, fiscales permettant de gérer ces charges et ces contraintes ; mais aucune nouvelle poussée ne peut y faire face.

Paradoxalement, nos règles sociales réputées protectrices ont un effet fondamentalement conservateur, celui d'empêcher l'émergence de nouvelles entreprises, qui naissent certes par dizaines de milliers, mais qui meurent dans des proportions comparables, trop souvent étouffées sous le poids des contraintes avant d'avoir dépassé leur troisième année, ou qui se délocalisent à l'étranger pour avoir une chance de survivre.

Ainsi, les critiques énoncées contre les barrières qui empêchent d'entreprendre, au nom de la nécessité de permettre l'émancipation par l'entrepreneuriat, rejoignent-elles par un prisme différent les critiques de tous ceux qui dénonçaient les charges insupportables qui obètent la capacité de l'ensemble du tissu économique à se développer et à créer des richesses.

15. Telle est l'ambition du réseau national d'appui aux entrepreneurs BGE.

16. BGE développe à cet égard des outils numériques très pédagogiques à l'adresse des candidats à l'entrepreneuriat.

17. Cf. les missions du Défenseur des droits.

Désormais, les programmes économiques de tous les réformateurs convergent, parce que les solutions préconisées jadis au nom des entreprises « installées » le sont désormais au nom des centaines de milliers de nouveaux entrepreneurs auxquels la république se doit de donner une chance de réussir, dessinant une cartographie politique nouvelle. Ces élus de gauche et de droite – qui peuvent tous être rassemblés sous la bannière d'« entrepreneurialistes » - désireux de libérer le grand potentiel que recèle cette dynamique née du volontarisme et de la créativité des citoyens de notre pays, forment une très large majorité objective au service du développement de l'esprit d'entreprendre des Français.

Ce faisant, la France est en train de tourner une page assez pauvre de son histoire politique, durant laquelle elle s'était laissée enfermée dans une représentation de la société structurée autour de classes figées sous le poids des déterminismes, vision héritée d'un marxisme aussi anachronique que mortifère.

Dans ce tournant vertueux enclenché sous la pression de dizaines de milliers de nouveaux entrepreneurs refusant d'être privés de la promesse de réussite correspondant aux risques qu'ils prennent, la France retrouve progressivement son identité : l'identité d'une Nation forgée par une histoire républicaine ambitieuse et enthousiasmante, dont le projet s'inscrit dans le sillage de l'abolition des priviléges proclamée par la Révolution et la volonté d'organiser une société où les distinctions sociales sont fondées sur les mérites individuels.

Cette ambition est la fille de l'esprit des Lumières ; elle ne demande qu'à prospérer encore sous la dynamique de l'esprit d'entreprise.

6. Transformer la relation entre l'État et la Nation

Nous l'avons dit, la richesse de la Nation, c'est le talent de ses citoyens. Et l'État a indubitablement un rôle de régulation à jouer pour s'assurer que le dynamisme entrepreneurial des uns n'étoffe pas le potentiel entrepreneurial des autres.

Mais la richesse de la Nation, ce n'est pas l'État, ses lois, ses normes, ses allocations, ses subventions, ses taxes... Tout cela a son utilité, mais l'essentiel de la Nation est ailleurs.

Or, dès que la Nation française est en souffrance – et c'est le cas, profondément actuellement – elle se tourne vers l'État. Et quand celui-ci peine à répondre à ses attentes, on se plaint de l'État, de ses administrations, de ses femmes et de ses hommes politiques qui ne seraient pas à la hauteur de nos espérances ; on attend les prochaines élections, on rêve de De Gaulle, on espère la femme ou l'homme d'État providentiel(le)...

Notre rapport à l'État a souvent revêtu une dimension mystique. On peut le comparer à ce que Machiavel disait du rapport à Dieu : « *Je n'ignore pas que beaucoup ont pensé et pensent que les choses sont gouvernées par la fortune et par Dieu et que les hommes, malgré leur sagesse, ne peuvent les modifier et n'y apporter aucun remède. En conséquence de quoi, on pourrait penser qu'il ne vaut pas la peine de se fatiguer et qu'il faut laisser gouverner le destin.* »¹⁸

Sous le règne de cette croyance, ce fut le Moyen Âge. En se libérant, ce fut la Renaissance. Nous avons la même attente à l'égard de la puissance publique et de nos dirigeants.

Mais un peuple providentiel qui se met à entreprendre par dizaines de milliers de citoyens entreprenants par an est infiniment plus vertueux pour le redressement de la Nation que l'attente stérile d'une femme ou d'un homme providentiel(le)... qui ne viendra pas.

Il faut se dire qu'elle ou il ne viendra pas. C'est un devoir moral. C'est le devoir de tout esprit entreprenant. Dans le meilleur des cas, des femmes et des hommes d'État vont nous surprendre.

Mais comment peut-on raisonnablement espérer que le redressement de la France pourrait venir d'une entité institutionnelle criblée de dettes abyssales, submergée par des effectifs pléthoriques, noyé, sous des lois, des règlements, des normes formant un magma devenu indéchiffrable ? La tâche, depuis la tête de l'État,

est surhumaine, et ce n'est pas faire injure à ceux qui ont exercé ces responsabilités, qui les exercent ou qui veulent les exercer, que de faire ce constat.

Non seulement il est conceptuellement regrettable que les Français soient à ce point atteints par le réflexe d'une attente sempiternelle à l'endroit de l'État, mais en particulier dans les circonstances actuelles, compter sur lui pour redresser notre pays est particulièrement hasardeux.

Mais puisque la richesse de la Nation réside dans le dynamisme de ses citoyens, son régulateur - l'État - pourrait peut-être être remis sur pied grâce à la Nation. C'est la Nation qui sauvera l'État, et non l'inverse. A cet égard, la capacité de la Nation à résoudre des problématiques réputées de la compétence étatique est spectaculaire.

N'en prenons ici qu'un seul exemple : depuis 1960, depuis le rapport Rueff-Armand, et donc depuis plus d'un demi-siècle, la problématique de l'organisation du transport des personnes est soulevée comme n'étant pas satisfaisante avec les modalités d'organisation des taxis. Plus récemment, le rapport Attali commandé par Nicolas Sarkozy mettait la lumière sur la nécessité de réformer une organisation corporatiste figeant un secteur potentiellement créateur d'emplois et privant les citoyens de pouvoir circuler de manière optimale.

Mais si toutes les énergies politiques mobilisées sur ce sujet depuis des décennies avaient été des entrepreneurs, elles auraient créé Uber !

Quand François Hollande a été élu en 2012, Uber n'existant pas. En moins de quatre ans, 10 000 personnes¹⁹ ont trouvé un emploi, une utilité sociale et une dignité grâce à Uber et à ses confrères, et une nouvelle forme de mobilité s'est mise en place poussant toutes les formes de concurrence à progresser et à se moderniser.

Sous l'impulsion de toutes les applications et de tous les maillons de la chaîne de valeur des services de réservation déployés en moins d'un quinquennat, ce sont plus de 50 000 personnes qui sont sorties du chômage, et jamais le rapport Rueff-Armand n'avait été si proche de voir ses objectifs atteints.

Et l'État régulateur va finir, par étapes successives, par trouver les justes paramètres d'un équilibre entre ancien et nouveau modèle de transport de personnes avec chauffeur, et l'État va être dans son rôle, non pas celui d'administrer une réforme qu'il a appelée de ses vœux sans succès depuis 60 ans, mais celui de réguler les énergies entrepreneuriales concurrentes qui doivent pouvoir se développer de manière complémentaire au service de l'intérêt général.

C'est la Nation entreprenante qui fait évoluer les institutions sous la pression entrepreneuriale. Les institutions évoluent, parce que si les transformations apportées répondent à des besoins, c'est toute la société qui pousse alors les institutions à évoluer.

L'État reste l'arbitre de ces évolutions, mais la dynamique entrepreneuriale apporte la démonstration de la preuve de l'efficacité de ses solutions. Lorsque des entreprises apportent une réponse tangible à des besoins sociaux, il est du devoir de l'État, un nom de l'intérêt général dont il est le garant, d'assurer que l'organisation juridique et économique permette le développement de ces solutions innovantes.

Lorsque par exemple, le site en ligne Demandez justice permet à des dizaines de milliers de justiciables d'accéder au juge de proximité pour résoudre des conflits de la vie quotidienne, malgré la tentation de l'Ordre des avocats d'interdire cette innovation, il est heureux que les pouvoirs publics aient permis le développement de telles solutions entrepreneuriales, là où les rapports et les lois avaient peiné à trouver des solutions tangibles aux difficultés d'accès des justiciables au service public de la justice. Les entrepreneurs apportent des solutions tangibles à des problématiques d'intérêt général réputées relever du pouvoir de l'État.

18. Nicolas Machiavel, « Le Prince », 1532

19. Données Uber, janvier 2016.

7. Le contrat social sous-jacent ou la voie la plus salutaire vers l'affirmation d'une identité française

Derrière l'exigence politique de reconnaître les mérites des « entrepreneurs », se trouve la marque de notre contrat social sous-jacent.

La république garantit que les chances de succès ne sont pas réservées à une caste privilégiée et que chaque citoyen, au-delà de ses différences et de ses spécificités, doit s'engager à acquérir les compétences et les savoir-faire nécessaires à l'accomplissement de ses projets.

Ce qui fait la richesse de la Nation, c'est la démultiplication du dynamisme né de l'accomplissement des projets formés par chaque citoyen ; par ses projets, chaque citoyen s'intègre dans le corps social par le tissage d'un réseau de contrats qui assoient son utilité sociale, et par là même, la dimension spécifique de sa citoyenneté.

Et cela fonctionne ! Il n'y a qu'à entendre combien les entrepreneurs issus de l'immigration peuvent parler de leur ancrage dans la Nation française grâce à l'accomplissement de leurs projets entrepreneuriaux. Ils revendiquent d'avoir pris leur part de la promesse et de l'attente républicaines, consistant à garantir que chacun aura droit de cité s'il prend sa part d'un projet qui assoit son utilité sociale. C'est cela la promesse d'une société fondée sur les mérites, et la réussite de cette équation constitue un formidable ancrage dans l'identité française.

Cette adhésion à la Nation par l'apport de son utilité sociale renverse utilement le fondement de la citoyenneté. Trop souvent, celle-ci est appréhendée aux travers de droits dont la république accorderait le bénéfice, et qui sont opposables à l'ensemble de la société. Pourtant, c'est bien par la capacité à se rendre utile au travers d'une réalisation entrepreneuriale au profit de l'ensemble de la société que s'affirme l'intégration dans la communauté nationale.

Être citoyen, ce n'est pas détenir passivement des droits, c'est être activement engagé dans la réalisation de projets utiles et concrets, c'est répondre à l'appel de la Nation qui dit à chacun : « On a besoin de toi ! ».

Et au regard du plébiscite dont bénéficie auprès de nos concitoyens la reconnaissance des mérites de l'esprit d'entreprise, c'est en retour l'ensemble du corps social qui reconnaît comme l'un des siens celle ou celui qui s'est démené pour parvenir, par ses mérites, à se rendre utile à la société, donnant par là même corps de la manière la plus tangible au contrat social qui fonde – de manière trop sous-jacente – la citoyenneté et la Nation, parvenant à faire fonctionner l'équation républicaine d'une société fondée sur les mérites²⁰.

La France a besoin du dynamisme entrepreneurial de ses citoyens : c'est ce besoin, cette attente qui fonde la citoyenneté, pas la promesse perpétuelle de subventions ou d'allocations. La citoyenneté, c'est plus ce que l'on donne que ce que l'on reçoit.

8. Vers un capitalisme entrepreneurial

Cette dynamique entrepreneuriale n'est pas sans conséquence sur le modèle économique qui se développe dans notre pays.

Après avoir connu un capitalisme de rente dénoncé avant-guerre par la mise à l'index des « 200 familles », l'économie française s'est développée autour d'un capitalisme d'État durant l'après-guerre, avant de muter sur un modèle de capitalisme d'oligopoles avec des va-et-vient entre nationalisations et privatisations autour de « noyaux durs », et une propension à la concentration des capitaux autour de quelques dizaines de grands groupes entre lesquels la multiplication de participations croisées a conduit à parler d'un capitalisme de connivence.

Ce qui est en jeu dans le dynamisme auquel nous assistons, c'est l'émergence d'un capitalisme entrepreneurial, qui suppose une concurrence qui donne la prime au plus innovant, au plus créatif, et pas nécessairement au

20. C'est dans ce même sens que le député de l'Essonne, Malik Boutih, entend faire rejouiller l'esprit « de compétition », qui favorise l'émergence « d'accrocheurs », tirant les « décrocheurs » vers le haut.

plus puissant, au mieux installé ou au plus introduit dans les sphères du pouvoir.

Ce capitalisme entrepreneurial doit mettre en place ses principes et ses règles. S'il doit être pro-concurrentiel pour laisser émerger de nouveaux entrants, de nouvelles initiatives, de nouveaux modèles économiques, des innovations techniques et technologiques, il ne doit pas et ne peut pas être sans règle, sans régulation et sans régulateur.

Lorsqu'une innovation technologique émerge et qu'elle chamboule les modèles économiques préexistants avec force de levée de fonds aux montants considérables, on ne peut pas se contenter d'assister en spectateurs passifs au principe du « *winner takes it all* ». Une économie entrepreneuriale, ce n'est pas la loi du plus fort, ce n'est pas la jungle. C'est une économie qui ne ferme pas les marchés, qui est ouverte à la concurrence et à l'innovation mais qui, de la même manière qu'elle veille à ce que les acteurs présents et dominants ne ferment pas la porte à de nouveaux entrants, dispose des instruments de régulation nécessaires pour que les nouveaux arrivants ne balayent pas les acteurs existants à force d'innovations disruptives et de milliards de levée de fonds permettant de faire table-rase du passé et de préempter des marchés siphonnés pour couper court à toute concurrence. Ce n'est pas non plus une économie qui fermerait les yeux sur des groupes mondiaux se gardant de payer des taxes et érigent l'évasion fiscale en modèle économique...

L'enjeu d'une économie entrepreneuriale est de veiller à prévenir les situations de monopoles, passés ou à venir, qui brideraient la capacité entrepreneuriale des autres acteurs, présents ou potentiels.

Un capitalisme entrepreneurial, c'est un environnement économique où l'on est attaché à permettre l'émergence d'un pluralisme d'offres, ce qui suppose dans certains cas de travailler à l'établissement de nouveaux équilibres entre les acteurs traditionnels et les entrepreneurs disruptifs. C'est aussi un capitalisme au sein duquel les esprits entrepreneurs doivent pouvoir se relever quand ils ont « manqué une marché » dans leur parcours entrepreneurial. C'est la raison pour laquelle la dimension sociale est essentielle dans l'élaboration de ce modèle.

9. Entrepreneuriat et accompagnement social

Nous avons souligné la dimension éminemment politique de l'élan entrepreneurial qui traverse notre pays au-delà de sa seule dimension économique. Il convient d'en préciser également les contours d'un point de vue social. A cet égard, il faut préciser que la première garantie sociale dont peuvent vouloir légitimement bénéficier les Français est d'abord et avant tout économique : c'est le plein emploi.

C'est le plein emploi qui permet d'éviter que la perte d'un emploi ne soit une catastrophe ; c'est le plein-emploi qui permet de changer de travail quand on est insatisfait de celui qu'on exerce ; c'est le plein emploi qui offre le meilleur filet de sécurité pour traverser une période de tension dans ses relations de travail.

Un très grand nombre de protections sociales législatives ont été forgées pour supplanter juridiquement la garantie sociale naturellement offerte par le plein emploi durant ces longues décennies au cours desquelles notre pays a été gangrené par le chômage.

Le retour au plein emploi va exiger de desserrer cet étau, et en particulier celui des 3 600 pages de notre Code du travail.

En revanche, le nouvel équilibre qu'il s'agit d'élaborer dans le nouveau capitalisme entrepreneurial qui émerge en France va exiger un nouveau mode d'accompagnement social pour cibler des typologies d'emplois qui ne sont plus liées à un employeur de référence comme cela a été le cas dans le modèle économique qui a prévalu et à partir duquel s'est structurée notre protection sociale actuelle.

Lorsque l'on cumule plusieurs statuts, plusieurs activités, plusieurs donneurs d'ordre qui ne sont pas toujours des employeurs, il est nécessaire que la protection sociale dont on bénéficie soit liée à l'individu qui travaille dans une configuration similaire à celle d'un entrepreneur, et cette configuration est différente de celle du salariat lié à un employeur.

Les mécanismes existants actuellement doivent être modernisés, et il est indispensable de rechercher des solutions efficaces et innovantes dans cette voie.

Il est inconcevable d'encourager des jeunes à prendre le risque de se mettre à leur compte, de les inciter à s'épanouir dans le numérique, dans les emplois de service, dans toutes les activités possibles, qui sont autant d'opportunités à saisir, et de ne pas mettre en place des filets de sécurité pour que ces aventures, qui sont autant d'émancipations en marche, ne se terminent pas en épilogue désastreux à la première jambe cassée.

L'entrepreneurialisme, c'est la poursuite d'un modèle social équilibré et épanouissant fondé sur un contrat social qui tisse des solidarités avec tout ceux qui se démènent, ce n'est en aucun cas la dislocation du contrat social.

De très nombreuses entreprises intervenant dans ces secteurs sont en mesure de proposer des schémas novateurs et performants. Il ne faut pas se priver de leur expertise et de leur plus-value !

Les chantiers de l'entreprenalisme : les solutions découlant d'une approche entreprenante des défis de la société française

Les entrepreneurs interviennent traditionnellement dans la vie économique en répondant à des appels d'offres. C'est un procédé éprouvé qui permet de mettre en compétition des entreprises concurrentes, de retenir un ou plusieurs projets, de faire jouer la concurrence pour faire émerger le ou les plus méritants et de donner leurs chances à de nouveaux entrants.

C'est un mode opératoire très sain. Traditionnellement, les appels d'offres ayant une portée d'intérêt général sont lancés par des entités publiques qui prennent l'initiative d'en tracer les contours au travers de cahiers des charges, et d'organiser la sélection des réponses par des instances indépendantes et impartiales.

Ici, nous souhaitons avancer dans la voie de réponses concrètes que des entrepreneurs peuvent vouloir et savoir faire émerger aux défis de la société française, sans considérer qu'il faudrait nécessairement attendre le moment opportun au regard des contraintes de la puissance publique.

Les entrepreneurs doivent être entreprenants, c'est leur raison d'être dans la société. Toutefois, la puissance publique rassemble des atouts décisifs pour garantir la neutralité d'une procédure de cette nature.

Ainsi, les chantiers de l'entreprenalisme ont-ils vocation à être lancés, puis en parallèle, un peu comme dans un appel à projets inversé, il conviendra d'identifier les autorités publiques qui voudront bien se porter garantes de la régularité de la réception des propositions, du dépouillage des réponses et de la publicité qui leur sera faite.

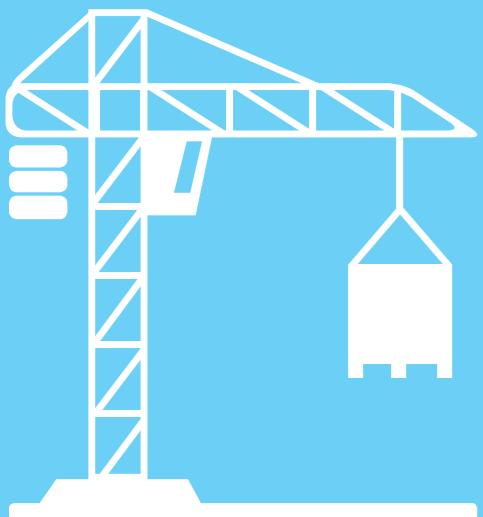
L'entreprenalisme, ce n'est pas une idéologie avant tout tournée vers le changement des lois. C'est d'abord une idéologie ayant vocation à créer des richesses et des richesses tangibles. L'entreprenalisme considère que la réponse aux problèmes de la société réside d'abord dans l'acte d'entreprendre ; la liberté viendra dans le sillage de l'initiative entrepreneuriale. Plus de liberté est nécessaire, mais il n'est pas nécessaire d'attendre les changements législatifs et réglementaires pour entreprendre.

Lorsque la démonstration de la preuve de l'efficacité du dynamisme entrepreneurial est apportée à la société, celle-ci accorde plus facilement sa confiance pour libérer les carcans qui entravent la dynamique entrepreneuriale. L'entreprenalisme ne proclame pas : « Accordez-nous la liberté, nous entreprendrons ensuite », il entreprend d'abord, et il sait que la liberté s'ensuivra.

À titre historique, quand les radios libres se sont développées en France, ne se sont-elles pas d'abord généralisées, puis libéralisées ? Et lorsqu'il a été question de les entraver en les privant de ressources commerciales, de centaines de milliers de jeunes auditeurs de la radio NRJ sont descendus dans les rues pour qu'on ne leur enlève pas ce qui marchait déjà. Et la législation s'est adaptée aux nécessités entrepreneuriales.

La France est accrochée à des règles obsolètes parce qu'elle redoute que les angoisses profondes qui la minent ne soient jamais résolues si ces règles sont abandonnées. Notre pays est attaché à des structures héritées du passé, comme si lâcher prise avec celles-ci allait la condamner à ne jamais voir accomplies ses ambitions originelles.

Entreprenons pour notre pays, bâtissons pour répondre à ses angoisses profondes, et notre pays collectivement accordera aux entreprises, aux entrepreneurs, aux « entreprenants » la place nécessaire pour qu'ils puissent



se développer et s'épanouir. Les entreprises font déjà beaucoup pour la France, mais les Français ne voient pas suffisamment en quoi desserrer l'étau du Code du travail, réduire les dépenses de l'État, alléger les charges sociales et fiscales va les faire progresser sur la voie de leurs ambitions collectives.

Les entrepreneurs ont aujourd'hui la responsabilité de faire la démonstration de leur capacité à faire avancer notre pays, à le faire prospérer, à le faire dépasser l'impasse dans laquelle il se trouve embourbé.

Ce travail doit être accompli parce qu'aucun dirigeant ne parviendra à faire avancer la France depuis le sommet de l'État davantage qu'elle n'avance depuis 10 ans, si la dynamique ne vient pas du pays lui-même.

C'est à tous les entrepreneurs et à tous les « entreprenants » de se mettre en mouvement pour être ces centaines de milliers de citoyens providentiels qui permettront à des femmes et des hommes politiques de mettre en œuvre des réformes qui seront d'autant plus réclamées par la majorité des Français qu'ils auront vu à l'œuvre la capacité des entrepreneurs à redresser notre pays.

88 % des Français font confiance aux entreprises pour répondre aux problèmes de la France, 12 % font confiance aux partis politiques.

Jamais les Français n'ont tant attendu de leurs entrepreneurs et des « entreprenants » qu'ils les entraînent dans leur sillage. Cette confiance nous oblige.

Dans le cadre d'une démarche « entrepreneurial », rechercher des solutions aux besoins de la société française impose un minimum de cohérence idéologique consistant à se demander ce que les entrepreneurs peuvent faire pour être utiles à leur pays. Cette démarche est indispensable au-delà des requêtes adressées à l'État qui, pour légitimes qu'elles soient pour faire évoluer nos structures institutionnelles, renvoient au personnel politique, aux gouvernements, les solutions à trouver pour redresser notre pays. Les entrepreneurs doivent prendre leur large part à ce mouvement, au-delà de ce qu'a pu être leur rôle traditionnel.

L'État en France fait face à des difficultés qui se sont accumulées, et lui demander de parvenir à la fois à traiter les problèmes de l'État et à s'occuper efficacement des difficultés de la Nation française, c'est remettre l'avenir de notre pays à une conjonction astrale très hypothétique.

Ainsi, plutôt que de s'en remettre uniquement à une équation politique aléatoire ou à une femme ou un homme providentiel(le), être entreprenant, être fidèle à la vocation des entrepreneurs, c'est prendre le parti d'être en cohérence avec une conception « entrepreneurial » de la relation qui lie l'État et la Nation, consistant à penser que les problèmes de la Nation, lorsqu'ils ne relèvent pas des domaines régaliens de l'État, sont du ressort de la richesse de la Nation - c'est-à-dire, selon la définition qu'on en a donné, sont du ressort des entrepreneurs et des « entreprenants ».

L'ensemble des entreprises existantes et l'ensemble des entrepreneurs potentiels sont en mesure de représenter la plus formidable armada de combattants volontaires pour venir à bout d'une proportion considérable de difficultés et de besoins de la société française, faisant par là même la démonstration du potentiel entrepreneurial au service de la Nation.

Les thèmes répertoriés ci-après seront, comme pour les appels d'offres, soumis à consultation publique pour recueillir commentaires et compléments, puis ils feront l'objet d'appels à projets en bonne et due forme dès l'automne 2016.

Nous allons les aborder selon deux catégories distinctes :

1. La stimulation de l'esprit d'entreprendre dans tous les registres de la vie sociale ;
2. La prise en charge par une approche entrepreneuriale des plus saillants défis de la société française.

I. La stimulation de l'esprit d'entreprendre dans tous les registres de la vie sociale

1. À l'école - Le journal d'entreprise numérique individuel

Constat

Comme nous l'avons souligné, l'esprit d'entreprise c'est l'esprit critique auquel s'ajoute la volonté de relever des défis par des solutions concrètes.

Proposition

Pour faire le lien entre les problèmes auxquels un jeune est sensible, ses centres d'intérêt, les compétences qu'il a envie d'acquérir, ses points forts et les métiers concrets qui s'offrent à lui et qui peuvent éveiller son appétit, un appel à projets se concentrera sur la capacité à créer sur Internet. Pour chaque élève, dès 13 ans, un « journal d'entreprise numérique individuel » rassemblera de manière évolutive tous les paramètres de son profil personnel. Il l'alimentera au fur et à mesure de ses travaux sur Internet, de telle sorte qu'il s'enrichira de tout ce qui éveille son intérêt.

Ce journal pourra être soumis, de manière anonyme et sécurisée, à des services en ligne permettant d'identifier les formations, les métiers, les marchés, les entreprises existantes, en France et à l'international, les opportunités pouvant être en relation avec la combinaison spécifique du profil de chaque élève. Ce « test de réalité » pourra être mis en œuvre deux fois par an, permettant à chaque élève d'affirmer son projet personnel, et être le prélude à des échanges personnalisés avec des conseillers d'orientation.

2. Valoriser par l'art l'esprit d'entreprise dans la société française

Constat

Comme le souligne Ahmed Bouzouaïd, fondateur de l'agence Muse D territoires, nous avons besoin de symboles pour réconcilier la France et faire éclore son formidable esprit d'entreprise.

Proposition

À cette fin, un appel à projets sera lancé pour organiser un concours artistique dédié à la représentation par la sculpture, la peinture, des fontaines, des monuments... de l'esprit d'entreprendre, à l'échelle nationale et à l'échelle locale. Les œuvres feront l'objet d'une exposition publique itinérante et pourront être achetées par des entreprises ou des collectivités publiques, nationales ou locales.

3. Mise en exergue des valeurs entrepreneuriales dans les médias

Constat

Les médias sont un puissant relais auprès du grand public pour encourager et promouvoir l'esprit d'entreprendre.

Propositions

À cette fin, un appel à projets sera lancé afin organiser des concours auprès des agences médias :

- pour des campagnes d'intérêt général valorisant l'esprit d'entreprendre, sur le thème « La richesse de notre pays, c'est votre esprit d'entreprendre » ;
- pour créer un slogan qui pourrait être utilisé dans toutes les publicités s'inscrivant dans les domaines économiques, sur le thème « Quand les Français sont entreprenants, c'est toute la France qui s'enrichit » (à l'instar de « 5 fruits et légumes par jour ») ;

- pour définir d'un message obligatoirement diffusé à l'occasion de toute émission consacrée à un jeu de hasard donnant lieu à des gains financiers, sur le thème « C'est par son comportement entreprenant qu'on a le plus de chances de s'enrichir ».

Un appel à projets sera également lancé auprès de sociétés de production audiovisuelle pour la création d'une émission phare et grand public (type *The Voice* ou *Top Chef*) autour d'un concours pour faire émerger LA start-up de l'année, qui sera dotée d'un prix d'un million d'euros offert par les organisations patronales françaises.

4. Encourager l'esprit d'entreprendre des fonctionnaires

Constat

On voit des agents de l'État exemplaires dans des circonstances exceptionnelles, à l'occasion d'accidents ou de conditions météorologiques dramatiques, se dévouant pour leurs concitoyens ; et ils forcent l'admiration de tous les Français.

On rencontre des fonctionnaires, notamment à la DGT²¹ pilotée par Yves Struillou, qui travaillent sur un projet de loi comme des collaborateurs d'entreprises sur un projet-client : en menant leur mission de A à Z pour aboutir à un résultat satisfaisant.

Mais contrairement aux entreprises, les agents de l'État ne bénéficient pas de l'accompagnement de responsables des ressources humaines, qui sont les relais incontournables dans le monde privé pour valoriser chaque collaborateur dans sa fonction et pour stimuler chacun à prendre sa part dans l'ambition collective de l'entreprise.

Proposition

Il sera lancé un appel à candidatures pour que des agents de l'État soient accueillis au sein des directions des ressources humaines de grandes entreprises, pour être familiarisés aux techniques de gestion des ressources humaines, sur une base volontaire, afin de faire émerger une compétence dédiée à la gestion des ressources humaines au sein des entités publiques.

5. Insuffler l'esprit d'entreprendre dans la Fonction publique

Constat

Les entreprises sont des administrés aux contraintes spécifiques, en particulier compte tenu de leurs responsabilités singulières en termes d'emploi et d'obligations au regard de leurs autres partenaires économiques.

Ainsi, les chartes existantes, qui ne concernent que les relations des administrations avec le grand public, doivent être complétées par un parcours de normalisation spécifique dédié aux relations des administrations avec les indépendants, artisans, PME, grands groupes...

Proposition

Pour l'ensemble des services de l'État étant en relation avec des entreprises, un travail commun entre les organisations patronales et les responsables de la fonction publique sera entamé avec l'AFNOR²² pour définir une norme dédiée aux relations des administrations avec les entreprises.

Le droit d'entreprendre ne peut pas être entravé abusivement à l'encontre de jeunes entrepreneurs qui sont nouveaux sur un secteur, qui peuvent être méconnus des administrations compétentes qui se montrent alors réticentes à délivrer des autorisations, des agréments... le Défenseur des droits a reconnu qu'il était de sa compétence de défendre le droit d'entreprendre.

Les actions déconcentrées du Défenseur des droits étant du ressort de bénévoles, il sera fait appel à des responsables juridiques à la retraite de leur carrière dans le privé pour proposer de venir en appui des antennes locales du Défenseur des droits, lorsqu'il s'agira d'intervenir en défense du droit d'entreprendre, et un appel aux volontaires sera lancé en ce sens.

6. Le label des « bourses de l'entrepreneuriat » et leur soutien

Constat

Le système des bourses d'étude a été un instrument performant de l'ascenseur républicain et de la méritocratie républicaine. Mais les bourses d'étude ont été un levier exclusivement focalisé sur la formation académique et diplômante.

Proposition

Les « bourses de l'entrepreneuriat » doivent pouvoir compléter ce dispositif, en se fondant sur une logique de contrat et de suivi, avec des objectifs et des étapes validées et la possible interruption du dispositif si les objectifs ne sont pas atteints. Les instances patronales s'organiseront pour accompagner ces boursiers en mettant à leur disposition les moyens informatiques nécessaires à leurs projets, des meubles pour leurs premiers locaux, un accompagnement bancaire adapté un parrainage d'entrepreneurs au moins trimestriel.

7. Le site Internet « Tous entrepreneurs ! »

Constat

Les initiatives existantes en faveur de l'esprit d'entreprendre sont nombreuses et pour beaucoup restent confidentielles, faute de visibilité, en particulier sur Internet.

Proposition

Afin de rétablir ce déficit d'image, un appel à projets sera lancé pour la réalisation d'un site Internet « Tous entrepreneurs ! », articulant de manière cohérente, structurée et opérationnellement efficace les relais disponibles à l'échelle nationale et à l'échelle locale pour accompagner les porteurs de projets entrepreneuriaux et pour rendre accessible par voie numérique la formidable initiative de la Caisse des dépôts et de ses partenaires ayant réalisé le « Routard de l'entrepreneur »²³.

8. Crédit d'un label « Bienvenue aux entrepreneurs »

Constat

Le manque de visibilité et de lisibilité des dispositifs et des acteurs qui accompagnent l'entrepreneuriat peut être source de démotivation pour les candidats entrepreneurs. Même si de grands opérateurs²⁴ développent des initiatives pour encourager les entrepreneurs à se lancer, force est de constater qu'ils se sentent « perdus ».

Proposition

Le label « Bienvenue aux entrepreneurs », qui sera illustré par un visuel soumis à un appel à projet, sera dédié aux structures dotées de capacités d'accueil pour recevoir tout porteur de projet cherchant la meilleure voie pour le développer. Les bénéficiaires de ce label pourront profiter des atouts de ce réseau pour définir de la meilleure orientation possible en fonction du degré de maturité de leur projet.

21. Direction générale du Travail

22. Association au service de l'intérêt général et du développement économique.

23. « Le guide du créateur et du repreneur d'entreprise 2016, Le Routard », sous la direction de Xavier Kergall et Philippe Gloaguen, Hachette, février 2016.

24. Pôle emploi ambitionne de repérer 75 000 profils d'entrepreneurs par an parmi les chercheurs d'emploi.

9. Associer les Maisons des jeunes et de la culture à l'ensemble du tissu entrepreneurial local

Proposition

Il s'agit de tisser des articulations entre la créativité artistique et la créativité entrepreneuriale, qui peuvent être complémentaires. Ces liens s'établiront dans un premier temps dans le cadre du concours décliné localement pour la représentation de l'esprit d'entreprendre.

10. « Entreprendre près de chez soi »

Constat

L'émergence d'espace de *coworking* ou de *FabLab*, très souvent en partenariat avec des collectivités publiques, illustre la vitalité de certaines localités, en créant une « alchimie de compétences »²⁵ au service des territoires, qu'il convient d'encourager.

Proposition

Développer avec la presse quotidienne régionale (mais aussi avec la presse nationale) des rubriques « appels à projets » destinées aux entrepreneurs existants ou potentiels, pour identifier les propositions que les entrepreneurs peuvent apporter en réponse à des défis locaux. Ces rubriques peuvent être déclinées en conclusion de tout article dédié à des difficultés identifiées localement, l'appel aux entrepreneurs pour résoudre des problèmes devant se substituer de plus en plus au reflexe d'en appeler aux responsables politiques.

11. L'Observatoire de l'esprit d'entreprendre

Constat

Si l'engouement entrepreneurial en France fait peu de doutes, il convient toutefois d'en mesurer objectivement l'ampleur.

Proposition

Il s'agira de créer un Observatoire national de l'entrepreneuriat, destiné à mesurer, selon des critères à définir grâce à un appel à projets, les contours d'un baromètre régulier de l'esprit entrepreneurial des Français, avec une acceptation large du périmètre de ce concept.

II. Mobiliser les entrepreneurs pour relever les grands défis de la société française

La confiance qui est née dans notre pays en faveur des entrepreneurs les oblige. Les entrepreneurs, collectivement, doivent chercher à prendre leur part pour relever les attentes de la Nation.

Il est indispensable qu'ils s'engagent à rechercher des réponses aux grands défis de notre pays, et la Nation française est confrontée à des défis qui, pour certains, peuvent être du ressort du savoir-faire entrepreneurial.

Les taux d'intérêt sont historiquement bas ; les compétences des entreprises les rendent souvent capables d'affronter des situations complexes : elles se doivent de tout mettre en œuvre pour démontrer que leur logique de fonctionnement est de nature à apporter des réponses pour mettre en œuvre une « Renaissance française ».

Six défis seront, dans un premier temps, identifiés comme prioritaires, et seront traités selon la méthode de l'appel à projets.

1. La réunification de la France ou la reconstruction des banlieues
2. Le panthéon des religions et de la laïcité
3. La dynamisation du dialogue social au service de l'esprit d'entreprendre de tous les acteurs
4. Définir les contours de la protection sociale d'une société entrepreneur
5. Valoriser partout le patrimoine de la France
6. Faire émerger partout les projets créatifs locaux

1. La réunification de la France ou la reconstruction des banlieues

Constat

Cela fait plus de 30 ans que les Français vivent avec le ressenti d'un fossé qui se creuse entre deux France. La France des villes, de l'architecture élégante, de la culture et des valeurs républicaines, et la « France d'à côté »²⁶ avec des cités, des zones rurales désertées, des banlieues souvent plus dortoirs qu'emblématiques de la cité, ce cœur de la civilisation européenne.

Des efforts ont été accomplis, mais la réorganisation administrative des intervenants institutionnels, impulsée par Jean-Louis Borloo, si elle a eu des effets parfois spectaculaires, avec la destruction de certaines barres emblématiques, n'a pas été à la hauteur d'un gigantesque chantier de réunification de la France. Le terme est utilisé à dessein, parce qu'il est associé à la réunification des deux Allemagnes, de l'Est et de l'Ouest, qui a représenté un gigantesque projet collectif pour la Nation allemande. Ce projet est certainement au moins autant à l'origine de l'élan et du dynamisme de nos partenaires d'outre-Rhin que les lois qui ont modifié le Code du travail. Si notre Code du travail a du mal à bouger, entreprenons au moins ce chantier essentiel à la cohésion de notre pays.

Jamais les taux d'intérêt n'ont autant ouvert la voie à ce chantier pharaonique.

Reconstruire une cité pour en faire une ville, une ville que l'on a envie de développer et de faire prospérer, et non pas de quitter ; une ville où l'on a envie d'élever ses enfants, envie d'entreprendre, envie de posséder son logement et de le léguer à ses enfants ; c'est une architecture, un urbanisme, une esthétique, des centres d'un point névralgique à un autre, mais c'est aussi un processus de conception auquel les habitants ont participé, c'est un déplacement temporaire des populations, c'est la création d'emplois locaux pour faire sortir de terre une ville nouvelle, c'est une nouvelle approche de la mixité sociale...

C'est une ingénierie complexe, et il est nécessaire de la penser de son coup d'envoi à son point d'arrivée, de penser son financement et de concevoir chacune de ses étapes pour être en mesure de la proposer selon un schéma « clef en mains » aux collectivités locales qui souhaiteraient franchir le pas.

À cet égard, l'expérience de la Caisse des dépôts et consignation constitue un bien précieux, comme en témoigne Hammou Allali²⁷ : « La réussite de tout projet tient en sa capacité à fédérer, à recueillir l'adhésion. Un projet d'investissement public ne peut réussir qu'avec la conjonction de l'intervention d'un opérateur privé et de la concertation avec les populations impactées. Quant au numérique, il est un puissant accélérateur de réussite en ce qu'il permet à chacun de s'approprier un projet. La France peut remporter le pari de la réhabilitation des banlieues car elle dispose déjà des talents et des compétences pour garantir la réussite d'un projet de grande envergure et les moyens sont mobilisables, et d'opérateurs de taille critique. ».

25. Expression empruntée à Pol Olory qui dirige le *FabLab Art3Fact* à Dax et qui fut lauréat du prix Talents des cités en 2015.

26. Expression tirée du rapport de Gérard Larcher, président du Sénat, intitulé « La Nation française, un héritage en partage », avril 2015.
27. Directeur du département Ville, immobilier et tourisme de la Caisse des dépôts et consignation.

Proposition

Un appel à projets sera lancé avec un objectif de présentation des projets avant la fin de l'année 2016. Et si un savoir-faire français parvient à faire la démonstration de sa performance, il sera exportable partout en France, partout en Europe et de fait, partout dans le monde.

La France sait inventer des modèles de marché et les faire rayonner dans le monde. Un hommage particulier doit être rendu à ce titre à Jean-Charles Decaux qui a inventé un modèle économique pour enrichir le mobilier urbain et les services aux citoyens. Et cet empire français, lancé par une start-up qui a bousculé tous les conservatismes dans les années 1960, est devenu sous l'impulsion de ses fils un empire mondial faisant flotter le drapeau d'une marque française dans toutes les grandes villes du monde. Une formidable histoire d'entrepreneurs, une extraordinaire illustration du rayonnement de la France par son savoir-faire, comme nous avons su le faire dans la mode, le luxe, les médias et les industries culturelles.

Sachons puiser dans ces exemples la constitution d'un savoir-faire pour incarner dans des villes à reconstruire l'idéal ambitieux qui est le nôtre au regard de ce que sont les citoyens qui y habitent et notre vision de la communauté nationale qui doit s'incarner dans une architecture exprimant l'humanisme entretenant du XXI^e siècle dans l'architecture.

2. Le panthéon des religions et de la laïcité

Constat

La France ne parvient plus à faire quotidiennement aussi facilement ce que tous les entrepreneurs parviennent à faire tous les jours dans leur boîte : faire travailler ensemble des « entreprenants » des deux sexes, qui ont des religions différentes, de couleurs politiques différentes, certains de droite, d'autres de gauche, des inclinations sexuelles différentes, des origines différentes, des historiques sociaux différents... mais qui œuvrent quotidiennement dans la même direction, ce qui permet de transcender toutes les différences. Les entreprises expérimentent tous les jours la laïcité en acte, au travers de l'engagement entrepreneurial de tous au service d'un même objectif qui transcende tous les particularismes. Dans l'immense majorité des cas, rien ne vient perturber l'unité qui se forme dans le processus entrepreneurial partagé dans un même objectif commun.

Il faut donner un objectif entrepreneurial commun aux communautés religieuses qui veulent vivre ensemble dans notre pays.

Proposition

Il est proposé de lancer un appel à projets auprès des écoles d'architecture pour la conception d'un panthéon des religions et de la laïcité.

Il abritera des lieux de culte dédiés aux trois religions monothéistes, un lieu dédié aux autres religions, il disposera d'une zone culturelle qui sera un lieu d'explication des origines et des traditions religieuses ainsi que de la laïcité.

Il sera surmonté d'une inscription « Bienvenue à ceux qui croient et à ceux qui ne croient pas. ». Ce sera un projet commun qui pourra être construit par la communauté des « entreprenants » de toutes confessions qui auront envie de s'engager dans son édification, sur le territoire qui se portera candidat pour le réaliser. Son modèle économique sera fondé sur sa capacité à attirer par sa beauté, par sa richesse culturelle, par son ambition novatrice des visiteurs venus de toute la France et au-delà. L'ensemble des commerces et services environnants contribueront à son financement selon un plan d'investissement qui fera l'objet d'une étude *ad hoc*, en réponse à un appel à projets dédié.

Entreprendre ensemble est un formidable facteur de paix et de prospérité partagées. C'est sur ce fondement que nous vivons en paix en Europe depuis plus de 60 ans.

Entreprendre ensemble, c'est bâtir sa maison de la même manière que le panthéon des religions et de la laïcité nous aidera à surmonter toutes les incompréhensions.

3. La dynamisation du dialogue social au service de l'esprit d'entreprendre de tous les acteurs

Constat

Très souvent – trop souvent ! – la France donne le spectacle d'une incapacité à faire vivre de manière constructive un dialogue réel entre les différents partenaires du monde de l'entreprise.

Le dialogue social est grippé et il faut expérimenter de nouvelles voies pour le rénover, d'autant que moins de 10 % des salariés français sont syndiqués.

Or, entrepreneurs et « entreprenants » doivent aller de l'avant, dans la même direction, ce qui n'exclut pas qu'il puisse y avoir des moments de tension. Mais la volonté d'avancer dans la même direction est un préalable nécessaire dans cet *affectio societatis* spécifique qui lie employeurs et salariés.

Pour que l'esprit d'entreprendre soit la caractéristique de tous au sein de l'entreprise, il faut que soit généralisé le principe d'un intérêt des salariés aux résultats des entreprises, grâce à l'actionnariat salarié, à la participation à l'intérêt.

Mais ces mécanismes sont surtout mis en œuvre dans de grandes entreprises, plutôt que par les centaines de milliers de PME.

Propositions

Un appel à projets sera lancé pour identifier un réseau de partenaires disposant de relais locaux, permettant de recevoir des milliers de chefs d'entreprises désireux de mettre en œuvre des mécanismes tels que la participation, les actions gratuites, l'intérêt en concertation avec leurs salariés, tout en sachant exactement mesurer les conséquences que cela peut avoir pour eux.

Il s'agira de mener à bien un dialogue performant pour généraliser ces mécanismes, permettant de mettre à l'épreuve une modalité renouvelée de dialogue social, pour inventer de nouvelles voies permettant d'aboutir à des résultats performants.

Le – ou les – réseau(s) identifié(s) accompagnera(ont) également les entreprises qui le souhaitent dans une réorganisation de leur fonctionnement interne, avec une mise en valeur des responsabilités horizontales dans l'entreprise au profit d'une plus grande implication individuelle des salariés dans leurs missions.

Les « entreprenants » (un beau nom pour un nouveau syndicat ?) et les entrepreneurs doivent bâtir de nouvelles modalités de dialogue dans un monde du travail en profonde mutation.

4. Définir les contours de la protection sociale d'une société entreprenante

Constat

Si le modèle social français fondé sur le salariat montre des signes d'essoufflement en raison de nouvelles formes d'activités, il n'en reste pas moins indispensable d'adapter la protection sociale au caractère protéiforme de l'organisation du travail d'aujourd'hui.

Proposition

Un appel à projet sera lancé pour identifier un système de protection sociale permettant d'assurer les personnes qui travaillent selon une polyvalence de statuts, sans employeur de référence, avec des périodes d'activité et des périodes de creux, avec des obligations de cotisation et la couverture sociale la plus complète.

Ce système aura pour objectif de permettre la plus grande souplesse de typologies d'activités sans négliger les contributions qui seront exigibles aux donneurs d'ordre ou aux employeurs occasionnels. Il devra être fondé sur un système de gestion informatique performant et souple pour permettre d'accueillir des formes de plus en plus novatrices d'emploi.

5. Valoriser partout le patrimoine de la France

Constat

Le patrimoine français est composé partout de châteaux, de demeures, de palais chargés d'Histoire, trop souvent laissés à l'abandon. Entretenir ce patrimoine représente un coût qui est tout autant dissuasif pour les particuliers que pour les collectivités publiques.

Proposition

En confiant ces trésors à de grandes écoles internationales qui pourraient y faire venir leurs étudiants, des moyens financiers considérables pourraient être mobilisés pour assurer une remise en état en faisant travailler tous les artisans d'art localement, dans le cadre de baux emphytéotiques qui prévoiraient un retour au patrimoine national au bout de 50 ans ou plus.

Cela créerait de nouveaux flux d'activités dans des zones souvent rurales. Cette revitalisation du patrimoine serait aussi l'occasion d'une ouverture au monde avec l'arrivée d'universités du monde entier, pour lesquelles les joyaux du patrimoine français sont emblématiques des Lumières européennes, et qui pourraient ainsi retrouver leur splendeur et leur rayonnement par une mobilisation de la dynamique entrepreneuriale à l'échelle mondiale.

6. Faire émerger partout les projets créatifs locaux

Constat

Dans toutes les régions de France, des innovations architecturales peuvent être introduites sur des sites qui sont laissés en jachère ou sous-employés. Les plus « entreprenants » ne peuvent proposer des projets pour les valoriser, parce que les règles d'appel à projets prévoient que l'entreprise ayant proposé un projet pourra être exclue de l'appel à projets qu'elle est réputée avoir influencé en amont.

Cette règle stérilise le dynamisme des plus créatifs.

Proposition

Il faut la réformer dans le Code des marchés publics.

En attendant, à titre d'illustration d'initiatives entrepreneuriales pouvant être initiées dans toute la France, sera lancé un appel à projets pour imaginer ce que pourrait être le cloître de la place Saint-Sulpice situé dans le sixième arrondissement de Paris. A l'évidence, rien ne justifie qu'un tel joyau architectural soit occupé par la perception des impôts, en face d'une fontaine enchanteresse et à deux pas du Luxembourg. Un musée ? Un hôtel ? Un restaurant ? Un conservatoire ? Tout cela à la fois ? Un appel à projets apportera des idées et des projets.

Partout en France, de tels appels à projets peuvent jaillir pour stimuler la créativité entrepreneuriale.

Conclusion

Le dynamisme entrepreneurial qui gagne notre pays représente une promesse de prospérité qu'il faut accompagner, démultiplier, amplifier.

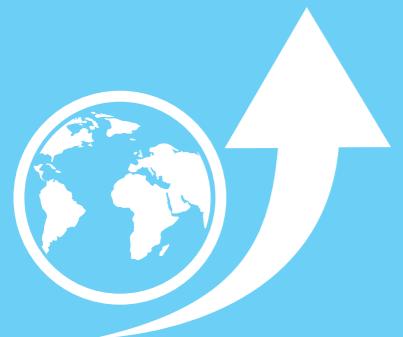
Le consensus qui se forme dans l'opinion publique et dans le champ politique autour de cet esprit d'entreprendre ne doit pas être parasité par des débats sémantiques autour du « libéralisme ».

Nous devons tracer les contours idéologiques de ce consensus qui donne un élan nouveau à ce que nous sommes, à notre pays, à notre république, à la citoyenneté qui nous est chère, une citoyenneté active, entreprenante, créatrice d'une prospérité collective. C'est l'ambition de l'entreprenalisme, qui rassemble au-delà des limites des seuls libéraux.

Pour les libéraux, la solution c'est d'abord la liberté, pour les entreprenalistes, la solution, c'est d'abord entreprendre !

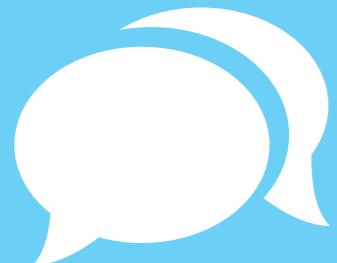
« L'Homme ne s'improvise pas. ». Vouloir qu'il soit à la fois éclairé et entreprenant, c'est l'ambition originelle de la république, avec une nouvelle dimension qui émerge aujourd'hui. Il nous faut la poursuivre dans un élan collectif, avec des méthodes nouvelles et parfois aussi des règles qui permettent d'assurer que la conquête entrepreneuriale des uns n'annihile pas le potentiel entrepreneurial des autres.

Que la société française soit traversée d'idées créatrices de richesses, c'est ce qui peut lui arriver de mieux, pour reprendre confiance en elle-même, pour retrouver sa force fédératrice, pour être capable de rayonner en Europe à la hauteur de l'attente de ses partenaires et redevenir une force motrice pour notre continent.



Liste des personnes auditionnées

Hammou Allali, directeur du département Ville, immobilier et tourisme de la Caisse des dépôts et consignation
Jean Bassere, directeur général de Pôle emploi
Jean-Paul Baudecroux, président-fondateur de NRJ Group
Malek Boutih, député de l'Essonne
Ahmed Bouzouaid, directeur général de Muse D.territoires
Olivier Cadic, sénateur des Français à l'étranger
Olivier Candelier, adjoint au maire en charge de l'Économie, Ville de Tourcoing
Emmanuel Combe, professeur d'économie et vice-président de l'Autorité de la concurrence
Eugène Daronnat, étudiant en stage
Philippe Dolbeau, lycéenne, Start-up New School
Alain Fauré, député de l'Ariège
Jean Garbois, banquier d'affaires
Yvon Gattaz, président-fondateur de l'Association Jeunesse et Entreprises
Gabrielle Gauthey, directrice Investissements et développement local de la Caisse des dépôts et consignation
Jérôme Gervais, président d'Entrepren dre pour apprendre
Charlyne Giraud, présidente de la Confédération nationale des junior-entreprises
Laurent Grandguillaume, député de la Côte-d'Or
Sophie Jalabert, déléguée générale de BGE
Bruno Jeanbart, directeur général d'OpinionWay
Géraldine Lacroix, directrice Économie et cohésion sociale de la Caisse des dépôts et consignation
Thibaud Lanxade, vice-président du MEDEF
Julien Laziou, fondateur de Permis malin
Raymond-François Le Bris, ancien directeur de l'ENA et de la CCI Paris
Grégoire Leclerc, président de la Fédération des auto entrepreneurs
Solène Lecomte, directrice du développement de BETC
Gilles Le Gendre, président-fondateur de Explora & C^{ie}
Céline Micouin, directrice Entreprises et Société du MEDEF
Pol Olory, créateur du FabLab Art3Fact
Yves Struillou, directeur général du Travail, ministère du Travail
Jean-Michel Willmotte, architecte



Bibliographie

Pierre Gattaz, « La France de tous les possibles », éd. Débats Publics, 2016

Laurent Grandguillaume, « La Gauche a perdu sa boussole, offrons-lui un GPS ! », éd. Du Moment, 2016

Alexis Karklins-Marchay, « Histoire impertinente de la pensée économique, d'Aristote à Jean Tirole », éd. Ellipses, 2016

Xavier Kergall et Philippe Gloaguen, « Le Guide du créateur et du repreneur d'entreprise, Le Routard », éd. Hachette, 2016

Gaspard Koenig et Marc de Basquiat, « Liber, un revenu de liberté pour tous », éditions de l'Onde/Génération libre, 2014

Nicolas Machiavel, « Le Prince », 1532

Gérard Minart, « Entrepreneur et Esprit d'entreprise, L'avant-gardisme de Jean-Baptiste Say », éd. L'Harmattan, 2014

Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », 1882

Jean-Baptiste Say, « Olbie, ou Essai sur les moyens de réformer les moeurs d'une nation », 1799

Articles scientifiques et articles de presse

Nicolas Colin, (2015) « Qu'est-ce qu'un écosystème entrepreneurial ? », *Medium.fr*, [en ligne] 30 août 2015. Disponible sur : <https://salon.thefamily.co/qu-est-ce-qu-un-%C3%A9cosyst%C3%A8me-entrepreneur-86e7644147f3#.jxgc1q3ve>

Patrick Gilormini, « Les apports de Saint-Simon à une conception de l'entreprise comme passion de l'intérêt général », 5^e congrès de l'Afep, L'économie politique de l'entreprise : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives, 2015, Lyon, France. 19 p.

Marie-Cécile Renault, (2016) « Jamais les Français n'ont eu autant envie d'entreprendre », *Le Figaro.fr*, [en ligne] 10 février 2016. Disponible sur : <http://premium.lefigaro.fr/entrepreneur/2016/02/03/09007-20160203ARTFIG00099-jamais-les-francais-n-ont-eu-autant-envie-d-entreprendre.php>

Gérard-Michel Therneau, (2015), « Saint-Simon, l'entrepreneur et la Révolution industrielle », *Contrepoints.fr*, [en ligne] 30 août 2015. Disponible sur : www.contrepoints.org/2015/08/30/217952-saint-simon-lentrepreneur-et-la-revolution-industrielle

Annexes

Lettre de mission



Mouvement
des Entreprises de France
MEDEF

Le Président

Léonidas KALOGEROPOULOS
Médiation et Arguments
Président
26 rue de l'Université
75007 PARIS

Paris le 17 février 2016,

Objet : Mission relative à l'esprit d'entreprise et au renouveau républicain.

Monsieur le Président,

Nous avons souhaité vous confier une mission relative aux effets de la diffusion des valeurs de l'entrepreneuriat dans la société française et vous avez bien voulu l'accepter.

En effet, comme vous le savez, le MEDEF a toujours été très attaché à insuffler « l'esprit d'entreprise » dans toutes les composantes de notre pays, en tant que valeur qui peut répondre à la fois à l'objectif d'adaptation de notre société à l'économie moderne et ses nouveaux paradigmes, et aux objectifs de cohésion de celle-ci, notamment grâce aux valeurs d'émancipation de tous les citoyens nécessaires pour assurer sa solidité dans la durée.

Car, nous sommes à un moment crucial où face à l'épuisement des ressources, l'arrivée de ruptures technologiques sur des secteurs clés comme l'industrie (énergie, automobile...) ou encore les services (plateformes...) l'agriculture (circuit-courts, économie circulaire...), ainsi que les enjeux climatiques de plus en plus menaçants, les réponses idéologiques et politiques semblent de plus en plus inefficaces pour garantir cette transition aussi bien économique que sociale.

Dans votre essai « *Liberté, Égalité, Fraternité et Esprit d'Entreprise* » et à l'occasion de plusieurs interventions médiatiques ou prises de position publiques, vous avez démontré votre fort attachement à ces valeurs de l'entrepreneuriat, que nous partageons, et votre volonté de fédérer autour d'une doctrine nouvelle prenant appui sur cette valeur.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de vous confier cette mission relative à l'esprit d'entreprise et au renouveau républicain.

Cette mission s'attachera tout d'abord à cerner les contours de ces valeurs, à identifier les indicateurs pertinents témoignant de leur diffusion dans la société française et à en évaluer les effets potentiels dans toutes les strates des activités économiques et sociales de notre pays.

.../...

55, Avenue Bosquet - 75330 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 53 59 19 19 - Fax : 01 45 51 20 44
Internet : <http://www.medef.com>



L'étude que vous mènerez s'appuiera par ailleurs sur l'analyse des nouvelles lignes de forces "idéologiques" qui transcendent les clivages politiques traditionnels, émergeant sous l'influence de la forte augmentation des initiatives entrepreneuriales dans notre pays. Vous vous efforcerez de revenir sur les racines de ces valeurs émergentes dans l'histoire des idées politiques françaises et à évaluer leurs effets sur l'évolution de notre pacte républicain.

Au terme de vos travaux, menés en concertation avec l'ensemble des mouvements participant à la promotion des valeurs entrepreneuriales dans notre pays, tant au niveau national qu'au niveau local, votre étude débouchera sur une série de recommandations. Celles-ci tendront à favoriser l'amplification du mouvement de propagation des valeurs entrepreneuriales dans la société française d'une part, et d'autre part, elles traceront les contours de réformes susceptibles d'intervenir dans les différents registres de la vie sociale, économique et politique, pouvant rentrer en résonance avec les mutations engendrées sous l'impulsion de l'esprit d'entreprise de nos concitoyens.

Vous travaillerez en lien étroit avec le pôle Entrepreneurat du MEDEF, ses commissions et Thibault Lanxade son Président. Vous devrez rendre vos conclusions avant fin mai afin de pouvoir les partager largement en interne et externe au MEDEF.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Bien sincèrement

Pierre GATTAZ

Courrier au Défenseur des Droits



DAVID CONTRE GOLIATH
VIGIE CONCURRENTIELLE

Monsieur Jacques TOUBON
Défenseur des Droits
7, rue Saint Florentin
75008 PARIS

Paris, le 11 février 2016

OBJET : DEFENSE DU « DROIT D'ENTREPRENDRE »

Monsieur le Défenseur des Droits,

Les nouveaux entrepreneurs qui s'aventurent dans des secteurs réglementés sont parfois perçus comme des intrus face aux entreprises déjà installées, souvent de longue date.

Ainsi, au-delà des règles auxquelles tout nouvel acteur a l'obligation de se soumettre, on constate parfois de la part d'autorités de tutelle et régulatrices de certains secteurs, une prévention à l'endroit d'acteurs nouveaux, que ce soit parce que leurs offres sont novatrices et perturbent les habitudes existantes, que leurs initiateurs sont provinciaux ou d'origine étrangère, qu'ils ne sont pas issus de grands corps et ne disposent pas d'un accès aux réseaux institutionnels habituels,...

Ces comportements - qui peuvent prendre la forme d'instructions interminables face à des demandes d'agrément, de normes entravant les innovations, de refus d'accès à des réseaux de vente réglementés, d'atteintes à la réputation de nouveaux entrants, ... - sont constitutifs d'atteintes au « droit d'entreprendre » inhérent à tout citoyen, indépendamment de toute considération eu égard aux compétences des entrepreneurs ou à la performance des offres qu'ils développent.

Lorsque ces préventions émanent d'autorités publiques détentrices de prérogatives susceptibles de favoriser ou d'entraver le développement de ces nouveaux acteurs sur leur marché, ces comportements peuvent être constitutifs de barrières à l'entrée qui favorisent naturellement la préservation des acteurs existants par rapport à des concurrents potentiels.

Pourtant, ces agissements émanant d'autorités publiques ne sont pas du ressort de l'Autorité de la Concurrence. Par ailleurs, il est parfois difficile, pour de jeunes entreprises, d'envisager de déférer devant les tribunaux administratifs les actes - ou absences d'actes - d'autorités qui sont parfois décisives pour l'avenir des entreprises concernées.

Ainsi, il apparaît que l'intervention du Défenseur des Droits pour défendre le « Droit d'entreprendre » des nouveaux entrants sur leur marché par rapport aux autorités qui en assurent la régulation, constituerait un atout décisif pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

26 rue de l'Université - 75007 Paris
www.collectif-david-contre-goliath.fr

Réponse du Défenseur des Droits

Le collectif David contre Goliath s'est constitué pour être le porte-parole de situations critiques de cette nature. Il s'est ainsi positionné sur différents dossiers concurrentiels aussi variés que le développement du transport avec chauffeur ; le transport touristique dans Paris ; la modernisation de l'accès à la justice ; la lutte contre le monopole des géants mondiaux de l'internet ; la réforme du permis de conduire ; l'innovation dans l'isolation thermique ; l'arrivée de nouveaux dispositifs d'aides auditives ; la numérisation du secteur bancaire ; le développement local de crèches...

Dans ce contexte, nous souhaiterions vivement pouvoir recueillir votre éclairage sur les compétences dont dispose le Défenseur des droits face à des situations où le droit d'entreprendre aurait été mis à mal, afin d'accompagner les entreprises qui auraient eu à paître d'entraves injustifiables dans le lancement de leurs activités entrepreneuriales de la part d'autorités publiques. Si le pouvoir dévolu au Défenseur des Droits ne prévoyait pas de telles interventions, il conviendrait que puissent être précisés les aménagements réglementaires et législatifs qui permettraient d'assurer la défense de ce droit fondamental d'entreprendre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Défenseur des Droits, l'assurance de ma sincère considération.

Léonidas KALOGEROPoulos
Porte-Parole du collectif *David contre Goliath*
Vice-Président d'Ethic



Le Défenseur

Paris, le 14 mars 2016

N/Réf : JT/SG/2016-21
Objet : Défense du « Droit d'entreprendre »

 Monsieur,

Vous avez bien voulu réévoquer auprès de moi les préoccupations portées par le Collectif d'entreprises « David contre Goliath ».

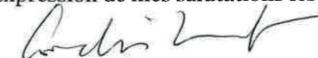
Je vous confirme que le Défenseur des droits intervient dans le domaine de la protection des droits et libertés à divers titres. Il peut notamment être saisi par toute personne physique ou morale qui s'estime lésée dans ses droits et libertés par une administration ou un organisme investi d'une mission de service public ou encore par toute personne qui s'estime victime d'une discrimination directe ou indirecte, prohibée par la loi ou un engagement international.

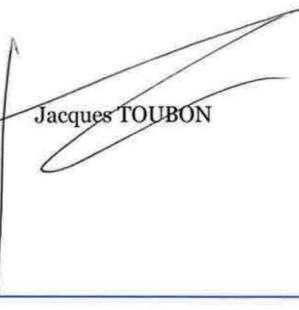
Les compétences actuelles du Défenseur des droits, tels que définies par la loi du 29 mars 2011 lui offrent ainsi un champ d'intervention assez vaste qui devrait recouvrir une partie au moins des sujets dont vous avez à connaître.

Compte-tenu de la diversité des réclamations que nous sommes amenés à traiter, je me permets de vous renvoyer vers le document le plus complet et le plus récent, notre dernier rapport annuel d'activité rendu public le 4 février dernier.

Vous y trouverez, par thèmes et par rubriques, les sujets dont nous avons été saisis et les modes d'intervention mis en œuvre. (<http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapport-annuel-dactivite-2015>)

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations les meilleures.



Jacques TOUBON


Monsieur Léonidas KALOGEROPoulos
Porte-parole du Collectif David et Goliath
Vice-président d'Ethic
26, rue de l'Université
75007 PARIS

Le Défenseur des droits • 7, rue Saint-Florentin • 75409 Paris Cedex 08
tél. : + 33 (0)1 53 29 22 00 • fax : + 33 (0)1 53 29 24 25 • www.defenseurdesdroits.fr

Les données nécessaires au traitement des courriers reçus par le Défenseur des droits sont enregistrées dans un fichier informatisé réservé à son usage exclusif pour l'accomplissement de ses missions.
Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant à la Direction générale des services.

Léonidas Kalogeropoulos

- PDG et fondateur de Médiation & Arguments,
- Vice-président du mouvement Ethic,
- Fondateur de libertedentreprendre.com
- Porte-parole du collectif David contre Goliath
- Auteur de « Liberté, Égalité, Fraternité et Esprit d'entreprise » éd. Cent Mille Milliards, décembre 2014

Consultant en Lobbying, diplômé de Science Po Paris, de l'Institut Français de Presse et titulaire d'une maîtrise de droit public, Léonidas Kalogeropoulos dirige le cabinet Médiation & Arguments, qu'il a fondé en 1994.

Ardent défenseur de la liberté d'entreprendre, il est l'auteur du manifeste en faveur de l'inscription de la liberté d'entreprendre dans la Constitution et porte parole du collectif en faveur de cette inscription (www.libertedentreprendre.com). Il a publié fin 2014 « Liberté, Égalité, Fraternité et Esprit d'entreprise » aux éditions Cent Mille Milliards.

Il est également le porte parole du collectif David contre Goliath (www.collectif-david-contre-goliath.fr), lancé en 2014, qui a vocation à devenir lanceur d'alertes concurrentielles au service des entrepreneurs qui innoveront et concourront à animer la concurrence et à lutter contre les monopoles et les abus de position dominante.

Léonidas Kalogeropoulos défend par ailleurs une approche éthique du monde des affaires au sein du mouvement patronal Ethic (Entreprise à Taille Humaine, Indépendantes et de Croissance), dont il est vice-président depuis 2000.

Au-delà de ses 20 années d'expérience, Léonidas Kalogeropoulos s'attache à démontrer les vertus du lobbying au sein du débat démocratique, allant à l'encontre d'un grand nombre d'idées reçues sur cette profession.

Dans son activité de lobbyiste, Léonidas Kalogeropoulos s'attache, dans la défense de l'intérêt de ses mandants, à construire des alliances, provisoires ou pérennes en fonction des objectifs poursuivis, en fédérant les acteurs qui partagent un intérêt commun. A cet égard, il est devenu Délégué Général de l'Association « Alternative Mobile », qui regroupe les Opérateurs Mobiles Virtuels en France et fut également délégué général de l'association des « Nouveaux Entrants de la TNT » qui regroupait NRJ 12, BFM TV et Direct 8. Il est également secrétaire général de l'Open Internet Project depuis 2016.

Il intervient, toutes les deux semaines sur la radio BFM, dans l'émission matinale présentée par Nicolas Doze, « Les Experts du 9-10 » et prend régulièrement position dans la presse quotidienne nationale, dans des tribunes publiées par Le Figaro, Le Monde et Atlantico...

Léonidas Kalogeropoulos est également l'auteur de « Multimédia et Autoroutes de l'Information », éd. Nathan, 1995.



Dépôt légal : juillet 2016

Tous droits réservés